

Mémoire de fin d'études

Présenté pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur systèmes agricoles et agroalimentaires durables au Sud (SAADS)

Option : Systèmes d'élevage (SYSTEL)

**QUELLES PRATIQUES VALORISANT LES RES-
SOURCES ACCESSIBLES À LA FERME PERMET-
TENT DE RENDRE LES SYSTÈMES PLUS ÉCO-
NOMES ET AUTONOMES AU PAYS BASQUE ?**



Par Ninon RABEYROLLES

Année de soutenance : 2022

Mémoire préparé sous la direction de
Charles-Henri MOULIN, enseignant-chercheur à L'institut Agro Montpellier.
Organisme d'accueil : Civam bio Biharko Lurraren Elkartea (B.L.E)
Maître de stage : Thomas ERGUY, coordinateur du Civam B.L.E

Devant le jury : Claire Aubron, enseignante-chercheuse à L'institut Agro Montpellier ; Didier Gomez, animateur du Civam Empreinte. ; Laurent Tezenas du Montcel, enseignant-chercheur à L'institut Agro Montpellier.

Résumé

Ce travail a pour objectif de caractériser les systèmes herbagers économes et autonomes au Pays basque, en répondant notamment à cette question : « Quelles pratiques valorisant les ressources accessibles à la ferme permettent de rendre les systèmes plus économes et autonomes au Pays basque ? ». Pour cela, une première série d'enquêtes a été menée, pour recueillir les objectifs et motivations des éleveurs-ses à tendre vers des systèmes herbagers économes et autonomes. Une deuxième série d'enquêtes a permis de caractériser et d'analyser les pratiques et les résultats technico-économiques de leurs systèmes.

Deux logiques se sont dégagées de ce travail. La première amène des systèmes ayant une productivité par animal plus faible, en termes de production de lait par animal, et une commercialisation en circuits longs. Elle est sous-tendue par des pratiques plus économes et autonomes à l'échelle de la ferme : moins d'aliments distribués à l'auge, moins de frais vétérinaires, moins de temps de travail, des taux de pâturage plus importants, une autonomie et économie en matériel plus importante – en termes d'investissements et d'auto-entretien. La deuxième logique amène des systèmes avec en comparaison une productivité par animale plus importante et une commercialisation, au moins en partie, via des circuits courts. Elle est sous-tendue par des pratiques plus économes et autonomes à l'échelle du territoire : davantage de main d'œuvre salariée, commercialisation locale des produits...

Différents domaines se sont dessinés en termes d'autonomie et d'économie : la question de l'autonomie alimentaire, en lien avec les achats d'aliments extérieurs ; la question de l'économie alimentaire, en lien avec les aliments distribués à l'auge ; la question de l'économie d'intrants et d'investissements, en lien avec les frais vétérinaires et les investissements réalisés sur la ferme ; la question de l'autonomie en matériel, en lien avec la propriété ou non du matériel nécessaire au fonctionnement du système ; la question de la vivabilité du système, en lien avec le temps de travail ; enfin, la question de l'autonomie décisionnelle, en lien avec une adaptabilité et une flexibilité des systèmes face aux aléas.

Dans le contexte du Pays basque, de forts enjeux sont présents notamment autour de l'autonomie et de l'économie alimentaire, en lien notamment avec les effets du changement climatique et l'entretien des zones peu ou pas mécanisables. Le pâturage repose en grande partie sur celui de la strate herbacée (prairies permanentes et temporaires, pelouses d'estives). Pour la suite de ce travail, il serait intéressant de mener un travail de co-construction de systèmes herbagers économes et autonomes avec les éleveurs-ses que ça intéresse et d'y intégrer la question du pâturage de parcours.

Mots-clés

Systèmes herbagers économes et autonomes, Pays basque, autonomie et économie alimentaires, économie d'intrants, temps de travail, autonomie décisionnelle, changements, motivations

Pour citer cet ouvrage : [Rabeyrolles, Ninon, 2022. Quelles pratiques valorisant les ressources accessibles à la ferme permettent de rendre les systèmes plus économes et autonomes au Pays basque ? Mémoire de fin d'étude, diplôme d'ingénieur Systèmes agricoles et agroalimentaires durables au Sud, option Systèmes d'élevage, Montpellier SupAgro. 58 pages].

Remerciements

Merci aux personnes enquêtées, pour leur temps pendant et après les entretiens. Merci aux salariés de B.L.E, en particulier à Thomas et Stella, pour leur temps d'accompagnement face à mes questions et de relecture et commentaires de ce document.

Merci à mes tuteurs d'école, Charles-Henri et Laurent, pour leurs réponses à mes questions sur la conduite de ce travail, notamment dans des moments de grands flous.

Table des matières

1	Les systèmes herbagers économes et autonomes, l'agriculture biologique et contexte agricole local.....	2
1.1	Définir les systèmes herbagers économes et autonomes (SHEA).....	2
1.2	Contexte agricole du Pays basque.....	7
1.3	Problématique.....	13
2	Méthodes de recueil des données, par deux séries d'enquêtes	14
2.1	Échantillonnage et choix de la méthode d'enquête	14
2.2	Construction des trames d'entretien	16
3	Analyse des données et résultats	17
3.1	Les représentations et motivations des éleveurs et éleveuses enquêtées.....	17
3.2	Première analyse des pratiques via des indicateurs	21
3.3	Approfondissement de certains systèmes	24
4	Discussion et perspectives.....	32
4.1	Les limites de cette étude	32
4.2	Parallèle avec des logiques mises en place dans l'Orb et le Lodévois, ainsi que dans la Chartreuse	33
4.3	Des enjeux multiples autour de l'autonomie et de l'économie alimentaires	34
4.4	Les freins aux changements	37
5	Références bibliographiques	1
6	Annexes.....	1
6.1	Première trame d'entretien – été 2021	1
6.2	Deuxième trame d'entretien – début d'été 2022	3
6.3	Tableau des principaux résultats, par indicateurs.....	1

« Or, l'économie et l'autonomie suppose au contraire d'identifier les propriétés du vivant et des ressources disponibles au sein d'une exploitation donnée afin d'en tirer le meilleur parti en limitant, voire en supprimant le recours aux intrants. Dans ce contexte, l'agriculteur doit régler ses actes de production sur les propriétés de sa ferme (non en transformer les propriétés avec des engrais). L'activité repose alors moins sur la connaissance de lois génériques supposées optimales que sur l'observation et la connaissance fine de l'interaction qu'entretiennent les animaux et les plantes au sein d'un milieu spécifique et singulier qu'est une ferme. L'autonomie donne place à une agriculture très située, selon les propriétés naturelles de la ferme, mais aussi très singulière, selon la lecture qu'en fait l'agriculteur et la façon dont il les fait fructifier par son travail quotidien. (...). Faire état de la diversité des formes d'exercice et de cadres de pensée de l'activité agricole, en mobilisant des entrées pratiques très variables, pour découvrir de nouvelles façons de faire et de penser, peut permettre une initiation du processus de développement chez les agriculteurs, ainsi que chez les futurs agriculteurs. Les normes professionnelles sous-jacentes de l'activité doivent être l'objet de débats et doivent être rendues accessibles par une confrontation au réel », (Coquil, 2014a).

Sigles et acronymes

MAE : mesure agro-environnementale

PAC : politique agricole commune

Civam : centre d'initiatives et de valorisation de l'agriculture et des milieux ruraux

RAD : réseau agriculture durable

SFP : surface fourragère principale

OGM : organisme génétiquement modifié

SAU : surface agricole utile

AFP : association française de pastoralisme

SHEA : système herbager économe et autonome

UGB : unité gros bovin

AFOG : association pour la formation à la gestion

Introduction

Les systèmes herbagers économes et autonomes sont des systèmes qui semblent intéressants, sous plusieurs aspects : autonomie des éleveurs-ses à plusieurs niveaux (décisionnelle, financière, alimentaire...), valorisation et entretien des paysages, notamment des zones non ou peu mécanisables, durabilité des fermes, en particulier sur la viabilité et la vivabilité, stockage de carbone, émissions finales de gaz à effet de serre a priori moindres, etc....

Il est difficile de les définir de façon globale par leurs pratiques, car elles varient en fonction des territoires où ces systèmes se développent, en lien avec leurs environnements « naturels », comme le contexte pédo-climatique ou les biotopes présents, mais aussi « culturels ». En revanche, les logiques et motivations qui amènent les éleveurs-ses à tendre vers des pratiques « économes » et « autonomes » semblent un peu plus semblables.

La zone d'étude de ce travail, le Pays basque et ses alentours, est une zone située dans les Pyrénées-Atlantiques, avec des pluviométries importantes et des températures douces, favorisant la pousse de l'herbe et l'élevage de ruminants. C'est une zone avec des montagnes de basses à moyennes altitudes, avec des « estives », parcours herbacés où les animaux peuvent être envoyés lors de transhumances estivales ; des « zones intermédiaires », composées le plus souvent de landes (bruyères, ajoncs, fougères...) et de bois, plus ou moins ouverts ; des zones de « plaines », mécanisables, avec des prairies et des cultures. Dans ce travail, il va être question de :

- définir ce qu'est un système herbager, puis de définir ce qu'est un système herbager économe et autonome, du point de vue des logiques mises en places et des motivations des personnes à en mettre en place ;
- de caractériser et analyser les formes que peuvent prendre ce type de système dans le contexte du Pays basque, tant du point de vue des logiques que des pratiques ;
- de répondre à cette question : « quelles pratiques valorisant les ressources accessibles à la ferme permettent de rendre les systèmes plus économes et autonomes au Pays basque ? ».

Ce travail est mené au CivamBio du Pays basque, B.L.E, ainsi que dans le cadre du projet « Élevage bio du massif pyrénéen ». Ce projet de recherche est mené à l'échelle des Pyrénées françaises, formant un réseau mêlant les structures CivamBio et Groupements d'agriculteurs·trices bio. Via différents objectifs particuliers, l'objectif général du projet est de « *différencier les produits issus des élevages bio de la zone du massif pyrénéen* ».

1 Les systèmes herbagers économes et autonomes, l'agriculture biologique et contexte agricole local

Les systèmes herbagers économes et autonomes, leurs définitions et les formes qu'ils peuvent prendre sont l'objet principal de ce travail. Une revue de la littérature a été menée sur ces systèmes, avec pour objectif de comprendre ce qu'ils sont, quelles sont leurs caractéristiques, quelles sont leurs impacts à différentes échelles etc. Puis des liens ont été faits avec l'agriculture biologique, son cahier des charges et ses principes. Le contexte agricole du Pays basque est ensuite présenté, ainsi que la structure d'accueil de ce travail et la problématique (...ou plutôt les).

1.1 Définir les systèmes herbagers économes et autonomes (SHEA)

1.1.1 Des définitions réglementaires, liées à des cahiers des charges

Les systèmes herbagers économes ont été définis et caractérisés au fil du temps, notamment par le biais de certaines mesures agro-environnementales (MAE), découlant de la Politique agricole commune (PAC) européenne et plus particulièrement du deuxième pilier de la PAC.

Les MAE peuvent être spécifiques à certaines zones en France, qui recoupent souvent des zones protégées pour leurs intérêts environnementaux (biodiversité faunistique et floristique, préservation des zones d'habitats fragiles, des zones naturelles d'intérêts écologiques, des zones classées Natura 2000...). Leurs cahiers des charges et leur présence sur certains territoires sont définis par des programmes de développement rural, établis par la Région en concertation avec les acteurs de son territoire (Chambre d'agriculture, Civam, syndicat de gestion collectif...). Les MAE concernent souvent des objectifs d'extensification agricole dans l'utilisation des milieux et prennent la forme de contrats passés entre un-e producteur-trice et une collectivité publique (région, État...), sur une année ou sur plusieurs, généralement 5 ans.

Dans la PAC 2014-2022, au moins trois MAE « systèmes » peuvent être mises en lien avec les systèmes herbagers économes et autonomes (Coquil, 2014b, 2014a; Henner, 2017; Mestelan et al., 2015; Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, 2014; Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 2021; Pascaud et al., 2015; Région Pays de la Loire, 2022; Réseau Agriculture Durable, s. d.; Stoumboff et al., 2022) :

- la MAE « **Polyculture élevage orientation herbivore** ». Parmi les objectifs de sa mise en place, celui d'améliorer l'autonomie alimentaire des élevages. Trois niveaux ont été définis par certaines Régions où elle s'applique (Bretagne, Basse Normandie...) : dans le niveau 1, 12 % maximum de la surface fourragère principale (SFP) est utilisée pour des cultures de maïs et moins de 70 % de la surface agricole utile (SAU) par des prairies ; dans le niveau 2, c'est maximum 18 % de maïs et 65 % d'herbe ; dans le niveau 3, c'est 28 % maximum de maïs et 55 % d'herbe. Une ferme qui a 70 % ou plus de sa SAU en herbe ne peut pas prétendre à cette MAE. D'autre part, il ne peut pas être utilisé dans la ration des animaux plus de 800 kg/UGB/an de concentrés achetés en bovin ; plus de 1 000 kg/UGB ovin ; plus de 1 600 kg/UGB caprin.
- la MAE « **Finition en zone herbagère** ». Pour être éligible, il faut minimum 70 % de la surface agricole utile (SAU) de la ferme en herbe et maximum 15 % de cultures de maïs fourrager. Au maximum, 800 kg/UGB/an de concentrés achetés peuvent être distribués ;
- la MAE « **système herbager et pastoral** », qui a pour objectif de maintenir des systèmes d'élevage reposant sur l'utilisation à long terme de surfaces toujours en herbe et de parcours. Quelle que soit la Région où cette MAE est présente, la SAU doit contenir au minimum 70 % de surfaces herbagères et pastorales. Dans la plupart de ces applications, il faut également un chargement annuel maximal de 1.4 UGB/ha sur la SFP (seuil de chargement administratif d'extensification ou d'intensification des systèmes).

En s'appuyant sur ces cahiers des charges et les pratiques des éleveurs-ses adhérent·e·s, le réseau Civam national a construit une classification avec plusieurs types de systèmes, allant du « moins » économe et autonome au « plus » (Dieulot & Leray, 2022) : (i) les systèmes avec 20-25 % de maïs cultivé dans la SFP (qui seraient l'entrée classique, majoritaire, des systèmes en bovin lait) ; (ii) les systèmes avec 10-20 % de maïs dans la SFP (qui seraient l'entrée classique des systèmes en bovin viande) ; (iii) les systèmes avec moins de 10 % de maïs dans la SFP (entrée classique des ovins viande) ; (iiii) les systèmes tout herbe (entrée classique des ovins lait et caprins). Cette classification est utilisée non pas tellement pour définir les fermes étudiées, mais pour proposer des « scénarii » de transition, pour assurer des évolutions de système progressives. Le pourcentage de maïs dans la SFP est l'entrée la plus simple qui a été trouvée pour accompagner les producteurs-trices vers des pratiques plus « économes et autonomes ».

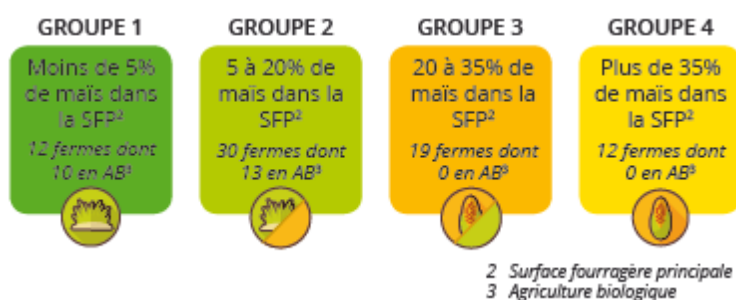


Figure 1 : typologie proposée par le Civam Adage 35

Ces critères, définis par le réseau Civam national, peuvent varier en fonction des groupes Civam locaux. Par exemple, à l'Adage, Civam d'Ille-et-Vilaine, la typologie utilisée est aussi basée sur des pourcentages de présence de maïs dans l'assolement, mais avec des seuils différents (voir

figure 1, (Civam Adage 35, 2018b)).

Ces définitions ont été construites au fur et à mesure et principalement par des éleveurs-ses adhérent·e·s au réseau sur toute la façade Atlantique, hormis les Pyrénées-Atlantiques. A priori, cette zone et en particulier le Pays basque, sont dans un contexte un peu différent, ne serait-ce que parce que dans une zone de moyenne montagne (cf partie 1.3 Contexte agricole local). Les critères de classification reposant sur un pourcentage de cultures de maïs dans l'assolement ne semblent pas aussi pertinents pour décrire les systèmes herbagers. À voir ce qu'il en est pour les critères reposant sur la part d'herbe et de parcours dans la SAU et pour les critères fixant des plafonds dans la distribution de concentrés achetés par UGB.

Un autre moyen de définir les SHEA de façon un peu moins factuelle, serait de décrire les motivations et les objectifs des éleveurs-ses pour mettre en place des SHEA : qu'est-ce qui les attire dans les SHEA ? Quelles conséquences / impacts sur leur système, voire leur territoire, visent-ils-elles ?

1.1.2 Des systèmes herbagers économes, autonomes et... durables

Nous définissons la durabilité de façon très sommaire, par le sens commun attribué à ce mot : quelque chose qui dure dans le temps, via ses trois piliers que sont la durabilité économique (viabilité des fermes par exemple), la durabilité environnementale (des émissions de gaz à effet de serre moindres, voire nulles à l'échelle d'un système de production par exemple) et la durabilité sociale (vivabilité des fermes par exemple).

Pour les termes « économes » et « autonomes », la définition que leur donne Xavier Coquil est intéressante : « Le terme « économe » renvoie à l'objectif de l'agriculteur de limiter, voire de supprimer le recours aux intrants très polluants (engrais chimiques, pesticides, produits allopathiques à destination des soins vétérinaires, aliments ou compléments alimentaires à destination des animaux) et de travailler quasi exclusivement à partir des ressources produites au sein de la ferme. Le qualificatif « autonome » est mobilisé dans la mesure où l'économie en intrant conduit les agriculteurs à une forme d'autonomie de décision leur permettant de créer un espace de partage des savoirs faire spécifique entre pairs », (Coquil, 2014a).

Le développement des SHEA peut être compris dans une perspective de **durabilité économique** : « Depuis les années 1950, l'agriculture française a connu de spectaculaires gains de productivité physique du travail qui s'accompagnent toutefois, depuis les années 1970, d'une baisse de la valeur ajoutée de la branche agricole en termes réels », (Devienne et al., 2017). Partant de ce constat, certain·e·s producteur·trice·s ont cherché des leviers et construit des systèmes de production permettant de maintenir, voire d'augmenter, la valeur ajoutée créée sur la ferme, via notamment des pratiques

« plus économes » et « plus autonomes ». Et ce via la maîtrise des charges et des moyens de production, plutôt que de jouer sur une augmentation du produit brut en augmentant les volumes produits.

Aujourd'hui, le réseau Civam national définit les systèmes herbagers économes et autonomes comme suit (Dieulot & Leray, 2022) :

- Économes en intrants (engrais, aliments du bétail, semences, phytos...), en énergie (fuel, électricité, transport...) et en charges de structures (bâtiments, salle de traite...), avec notamment la notion d'efficacité économique, soit un équilibre à construire entre les charges et les produits dégagés. Les itinéraires et pratiques techniques mis en place devraient moins consommer de carburants, de matériel, de temps etc. Par exemple, en réduisant le temps des animaux en stabulation (en pâturent davantage ou en distribuant des fourrages sur une parcelle en extérieur), l'éleveur·se pourrait diminuer son temps de travail, en passant moins de temps à pailler, à sortir et à épandre le fumier. Les avis divergent quant à la question du temps de travail dans les SHEA (voir un paragraphe plus bas parlant de l'organisation du travail en SHEA) ;
- Autonomes sur l'alimentation des animaux, avec l'idée de nourrir les animaux avec les surfaces disponibles (autonomie fourragère, autonomie protéique), ainsi qu'une certaine autonomie dans la prise de décision par l'éleveur·se (conception du métier différente en SHEA, où l'autonomie décisionnelle deviendrait un objectif).

L'opérationnalisation de cette recherche d'économie et d'autonomie globale amènerait des pratiques particulières, comparées aux autres systèmes d'élevages :

- une augmentation de la place du pâturage dans la ration des ruminants, que ce soit dans des prairies temporaires (semées donc facilement mécanisables), dans des prairies permanentes (plus ou moins mécanisables, en fonction des objectifs des éleveurs), ou dans des parcours (non mécanisables, souvent des zones intermédiaires ou des estives), qui diminuerait aussi les charges de l'exploitation (Devienne et al., 2016; Jallot, 2018). Il y a une « *construction d'une chaîne de pâturage (jusqu'au pastoralisme pur) : utilisation complémentaire des différents terroirs, ajustée aux besoins saisonniers du troupeau (y compris transhumance) ; constitution de stocks sur pied¹* », (Garambois et al., 2018) ;
- un aménagement particulier du parcellaire pour favoriser l'accès au pâturage ;
- une modération des rendements, passant par une réduction des concentrés distribués, une durée allongée de croissance et d'engraissement, des choix de races « rustiques », a priori plus résistantes à des pathogènes et à une conduite en plein-air... Cela permettrait de maximiser la marge brute globale.

De plus, cette valeur ajoutée nette dégagée, supérieure à des systèmes plus « conventionnels », serait davantage utilisée comme revenu pour les exploitant·e-s, « *plutôt qu'investie dans l'outil de production et l'accroissement du capital* », (Civam Adage 35, 2018a, p. 35) et serait « *renforcée par la transformation fermière et/ou des débouchés locaux et plus directs* », (Garambois et al., 2018).

La conception et la mise en place de ce type de système demande a priori une certaine autonomie décisionnelle, afin d'être capable de réagir et d'adapter ses pratiques et techniques à différents aléas (climatiques, impactant la ressource en herbe ; économiques, impactant le coût des investissements et des charges générales...) (Devienne et al., 2017), ce qui demande la reprise en main et l'amélioration avec son expérience de certains savoir-faire. « *L'agriculture ne consiste plus à savoir « ce qu'il faut mettre », mais bien mieux à savoir « comment ça marche ». C'est la base d'une agriculture autonome, économe et respectueuse de l'environnement* », (Hérody & B.L.E, 2012).

Le développement des SHEA peut aussi être compris par des intérêts de **durabilité environnementale** : en étant limité dans le recours aux intrants, les nutriments, minéraux et autres flux de matières sont le plus possible recyclés à l'échelle de la ferme, pour maintenir la fertilité des sols notamment,

¹ Le stockage sur pied consiste à « laisser » pousser une prairie jusqu'à un stade avancée (floraison, voire grenaison notamment des graminées) pendant les périodes de fortes croissances de l'herbe (printemps – automne) pour des périodes de faibles croissances (été – hiver).

limitant les risques de pollutions et pertes dans l'environnement. Les systèmes herbagers économes et autonomes jouent aussi généralement sur des « chaînes de pâturage » (cf paragraphes précédents), contribuant ainsi à « entretenir » par la dent des animaux une mosaïque de paysages avec tous les cortèges floristiques et faunistiques que leur présence implique (Coquil, 2014b). Ils permettent aussi de limiter l'érosion des sols et le lessivage des nutriments en favorisant une couverture permanente des sols. Les politiques publiques reconnaissent de facto l'intérêt des SHEA au niveau environnemental, par la création et le maintien des MAE dont nous avons parlé précédemment.

En termes de **durabilité sociale**, les SHEA auraient des conséquences à plusieurs niveaux et échelles. En ayant moins besoin de surface/active, car ils créent davantage de valeur ajoutée nette par hectare, ils contribuent à la mise en place d'un maillage social dense dans les campagnes (Civam Adage 35, 2018a, p. 35; Devienne et al., 2016). S'ils concernaient la majorité des exploitations agricoles, ils pourraient permettre de diminuer la pression sur le foncier agricole, en favorisant l'installation d'autres personnes plutôt qu'une concentration des terres. Ce maillage territorial plus dense est dû à l'activité agricole des SHEA, mais aussi plus indirectement à l'entretien des paysages, permettant notamment le développement d'activités récréatives et de loisirs.

D'autre part, une des stratégies à laquelle les SHEA semblent avoir souvent recours concerne la commercialisation de leurs produits : pour maintenir voire augmenter la valeur ajoutée de la ferme, ils semblent favoriser davantage les circuits courts². Ils participeraient ainsi aux systèmes alimentaires locaux, contribuant à une certaine forme de relocalisation de l'alimentation, dont on a souvent entendu parler ces dernières années (crise sanitaire, guerres...). Ces systèmes d'exploitation créent aussi des emplois directs (sur la ferme, grâce par exemple à de la transformation ou à des ateliers de diversification) et indirects (salarié d'un magasin de producteurs locaux etc.) (Coquil, 2014b; Jallot, 2018).

En termes de **d'organisation du travail**, la mise en place et la conduite des SHEA impliqueraient aussi une réorganisation profonde du travail, qui peut être perçue positivement (en réduisant le temps de travail, les animaux étant plus longtemps dehors et moins en bâtiment ; en cassant la « routine »...) comme négativement (nécessité a priori d'être plus technique dans la conduite du pâturage et de l'alimentation des animaux, davantage de stress, lié aux aléas climatiques et autres pesant sur la ressource...), (Tremblay, 2020). « *Renoncer aux intrants implique un changement en profondeur des activités de l'agriculteur : il abandonne de nombreux moyens techniques (engrais, pesticides, compléments azotés...) et doit donc être en mesure de travailler sur sa ferme sans y recourir. Ses rapports à la productivité, à la performance ainsi qu'au travail « bien fait » se déplacent* », (Coquil, 2014b).

Construire et conduire un SHEA n'est pas forcément un choix, cela peut être une conséquence du contexte de la ferme : impossibilité d'investir davantage dans l'exploitation, en lien avec des parcelles morcelées, pentues, difficiles d'accès ; difficile d'augmenter la surface/active ; problématique d'accès à l'eau, etc. « *Chaque exploitation dispose d'atouts et de contraintes spécifiques : surfaces, bâtiments, équipements, main d'œuvre, situation financière, volume à produire... Partant de ce constat, il revient à chaque éleveur de choisir un système de production efficace, adapté à sa situation et ses motivations personnelles* », (Civam Adage 35, 2018a, p. 35).

Pour conclure sur ce que sont les SHEA, les définitions par des pratiques très précises ne semblent pas tout à fait applicables en tant que telles sur les fermes des Pyrénées-Atlantiques et en particulier celles du Pays basque (voir la partie 1.3). Les autres définitions, mobilisant des critères de « durabilité », « d'économie » et « d'autonomie » sont intéressantes pour concevoir ce qu'implique un SHEA, mais ne permettent pas non plus en l'état de définir précisément ce que serait un SHEA dans ce contexte, ou comment en construire un, par quelles pratiques etc. Cependant, ces autres définitions rappellent certains principes de l'agriculture biologique...

² Circuits courts : maximum un intermédiaire dans la filière entre la-e productrice-teur et la-e consommatrice-teur

1.1.3 L'agriculture biologique : présentation et liens avec les SHEA

Il est difficile de dater « l'émergence » de l'agriculture biologique (AB) en tant qu'idée : dans l'entre-deux guerres du siècle dernier, de nombreux courants ont émergé, avec comme objectif de proposer des alternatives à la vision du vivant développée depuis la fin du XIX^{ème} siècle. *« L'agriculture biologique est née d'une multitude d'initiatives d'agronomes, de médecins, d'agriculteurs et de consommateurs qui, dans les années 1920, ont généré de nouveaux courants de pensées reposant sur des principes éthiques et écologiques, et initié un mode alternatif de production agricole »*, extrait du site internet de l'Agence bio, rubrique « Le bio en quelques mots ».

Aujourd'hui, l'agriculture biologique est définie à l'échelle européenne, par un cahier des charges uniforme : les pays membres ne peuvent adopter une réglementation inférieure ou supérieure. 10 objectifs généraux sont fixés par ce cahier des charges (tous les passages entre guillemets ci-après sont issus de (Règlement (UE) 2018/848 du Parlement Européen et du Conseil du 30 mai 2018 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, et abrogeant le règlement (CE) n°834/2007 du Conseil, 2018)) :

- Des objectifs environnementaux → *« contribuer à la protection de l'environnement et du climat ; préserver la fertilité à long terme des sols ; contribuer à atteindre un niveau élevé de biodiversité ; apporter une contribution notable à un environnement non toxique »* ;
- Des objectifs liés aux animaux d'élevage → *« contribuer à des normes élevées en matière de bien-être animal et, en particulier, répondre aux besoins comportementaux propres à chaque espèce animale ; encourager la préservation des races rares et autochtones menacées d'extinction »* ;
- Des objectifs de biodiversité cultivée → *« contribuer au développement de l'offre de matériel phytogénétique adapté aux besoins et aux objectifs spécifiques de l'AB ; contribuer à atteindre un niveau élevé de biodiversité, notamment en ayant recours à un matériel phytogénétique varié, tel que du matériel hétérogène biologique et des variétés biologiques adaptées à la production biologique ; encourager le développement des activités biologiques adaptées à la production biologique »* ;
- Un objectif de relocalisation de l'alimentation → *« favoriser les circuits courts de distribution et les productions locales dans les divers territoires de l'Union »*.

De par certains de ses principes, l'AB a développé de nombreux ponts avec les systèmes d'élevages économes et autonomes. Tirés du même document que précédemment, en voici quelques extraits : *« faire une utilisation responsable de l'énergie et des ressources naturelles », « concevoir et gérer de manière appropriée des procédés biologiques en se fondant sur des systèmes écologiques et en utilisation des ressources internes au système de gestion », « réduire au minimum l'utilisation de ressources non renouvelables et d'intrants extérieurs », « recycler les déchets et les sous-produits d'origine végétale ou animale comme intrants pour la production végétale ou animale »* etc.

Les mots « économes » et « autonomes » ne sont pas loin. Dans une étude menée en 2020 au Pays basque, Marine Jaunarena montre franchement le lien entre pratiques en agriculture biologique et « autonomie » (Jaunarena, 2020). Son étude portait sur les systèmes en ovin lait et en AB : elle comparait des systèmes en AB livrant ou transformant le lait à des systèmes en non AB, livrant ou transformant aussi le lait. Il en ressort plusieurs choses :

- Parmi les objectifs annoncés des personnes enquêtées qui sont en AB, reviennent ceux de durabilité économique, d'autonomie globale à l'échelle de la ferme, de durabilité sociale (*« avoir une exploitation vivable, du temps disponible, une autonomie de la main d'œuvre »*) et de durabilité environnementale (*« prendre soin de l'environnement et de l'humain de manière durable »*) ;
- Se passer au maximum d'achats d'intrants semble important, notamment du fait du prix de ces intrants extérieurs en AB (aliments pour les animaux, produits et soins, semences...). Tendanciellement et dans cette perspective, les cheptels comporteraient moins de têtes (ajustement en fonction des surfaces valorisables, en particulier par le pâ-

turage) et chaque brebis produirait elle aussi moins, les animaux étant à priori moins « poussés ». Les charges de mécanisation seraient moindres (mise en commun de matériel et/ou achats plutôt d'occasion), les frais vétérinaires inférieurs et les investissements auraient des annuités plus faibles (ce qui traduirait une « mentalité très précautionneuse ») ;

- Le point précédent accentuerait la nécessité d'une meilleure valorisation des produits issus de l'élevage, du lait en l'occurrence dans ce rapport : « *si la quantité du lait n'est pas un objectif en AB, la qualité du lait est quand à elle primordiale. Ce problème n'est pas spécifique aux éleveurs bio, mais la faible productivité du système bio est permise par la meilleure valorisation du lait qui fait partie intégrante de la stratégie du système* ».

Cette étude a été réalisée sur un faible échantillon de fermes du Pays basque, mais elle permet de décrire certaines tendances, au-delà des chiffres, qui semblent appuyer le fait que les systèmes en agriculture biologique auraient plus tendance que les autres à tendre vers des pratiques économes et autonomes, pour toutes les raisons évoquées précédemment.

Une autre étude, réalisée en 2017 par Didier Agerre au Pays basque, semble aller dans le même sens (Agerre, 2017). 12 entretiens ont été menés avec des personnes en système ovin-lait et en agriculture biologique, sur le thème de la résilience et des facteurs moteurs dans la conduite de leur exploitation. En ressortent des valeurs énoncées proche des SHEA : avoir un système à l'herbe, accentuer l'autonomie alimentaire, développer une activité durable, « *en dépit d'une dépendance marquée aux aides publiques* ». « *Il s'agit de rendre sa ferme la plus résiliente aux chocs externes, par l'acquisition d'une flexibilité la plus large possible, pour affronter les aléas impactant sa ferme, pour mobiliser sa créativité, pour inventer ses propres solutions face à une crise* ». En étant « économes » et « autonomes », les SHEA devraient a priori permettre aux fermes d'être plus résilientes face aux aléas...

Toutes ces données permettent d'avoir une idée de ce que sont les systèmes herbagers économes et autonomes, mais ne semblent pas applicables en l'état au contexte du Pays basque...

1.2 Contexte agricole du Pays basque

1.2.1 Contexte pédo-climatique

Le Pays basque s'inscrit dans une zone de « moyenne montagne », se partageant entre des zones de plaines, des zones intermédiaires et des zones de montagne. Cette mosaïque de paysages complémentaires est caractérisée par l'altitude et la pente des surfaces : des zones d'estives, en hauteur par rapport aux plaines, très peu mécanisables et pâturées par les animaux généralement en été ; des zones intermédiaires, entre les estives et les plaines, peu mécanisables, où on peut retrouver des végétations semi-naturelles (landes à fougères, ajoncs épineux, bruyères, bois plus ou moins fermés...) et des prairies (le plus souvent permanentes) ; des zones de plaines, où on peut retrouver des prairies (temporaires ou permanentes) et des cultures (voir figure 2 et figure 4).

Pour pallier certaines contraintes physiques des milieux où l'agriculture est présente, l'Union européenne a mis en place une aide spécifique, l'indemnité compensatrice de handicaps naturels (ICHN).

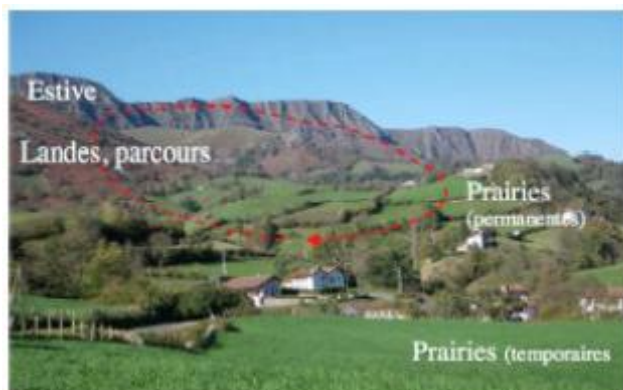


Figure 2 : Les différents types de végétation au Pays basque (source : Biharko Lurraren Elkartea, 2015)

Le territoire étudié comporte 3 types de zones agricoles défavorisées :

- Les zones de montagne (haute montagne, montagne I, montagne II, montagne III) ;
- Les zones soumises à des contraintes naturelles importantes et les zones soumises à des contraintes spécifiques. Ces deux types de zones, en place depuis 2019, recouvrent en partie les anciennes zones de piémonts et défavorisées simples (voir figure 3).

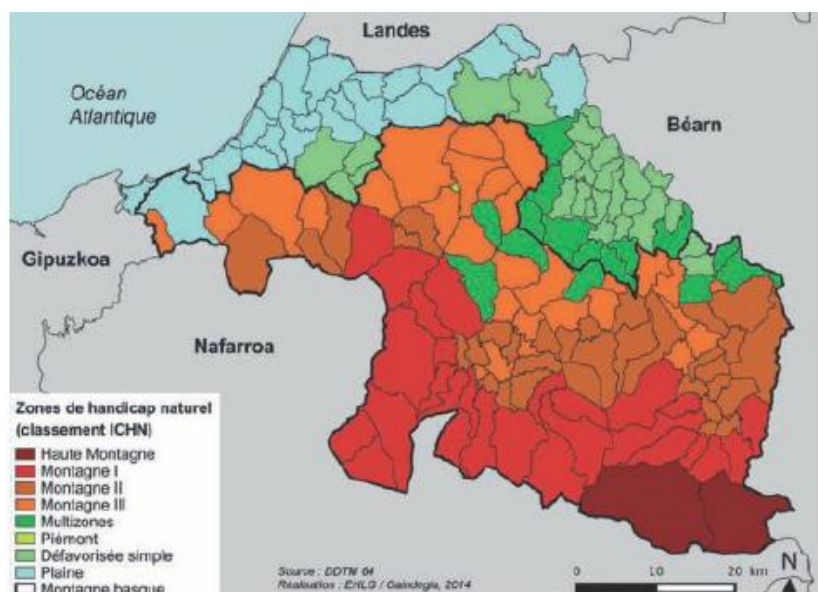


Figure 3 : zones de handicap naturel par communes (classement ICHN ; source : (Agerre, 2017))

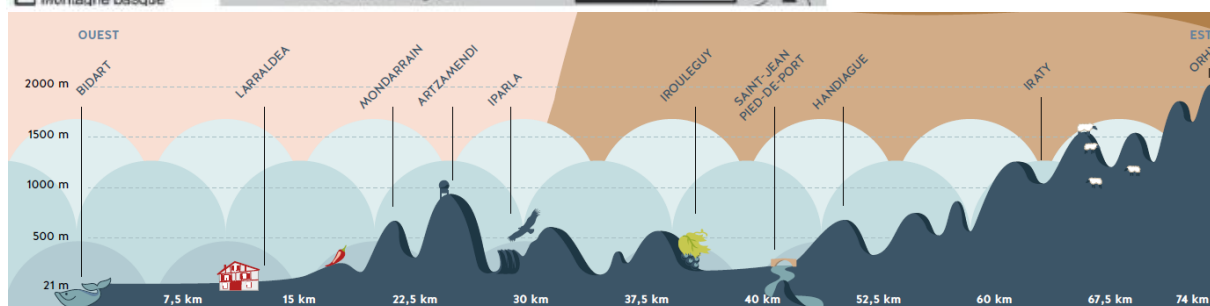


Figure 4 : Profil altimétrique du Pays basque, en fonction de la distance à l'océan Atlantique (Communauté d'agglomération Pays basque, 2018))

Au niveau géologique, 70 à 80 % des sols du Pays basque se sont formés à partir de Flysch, roche sédimentaire alternant des grès et des argiles (Agerre, 2017; B.L.E & Aldudarrakbideo, 2013).

Le climat est océanique, marqué par des hivers relativement doux et des étés relativement chauds : l'amplitude thermique à l'année est faible (voir figure 5). Au sud, les Pyrénées « bloquent » les vents et les nuages chargés provenant de l'océan à l'ouest, assurant des précipitations et une humidité importante, tout au long de l'année.

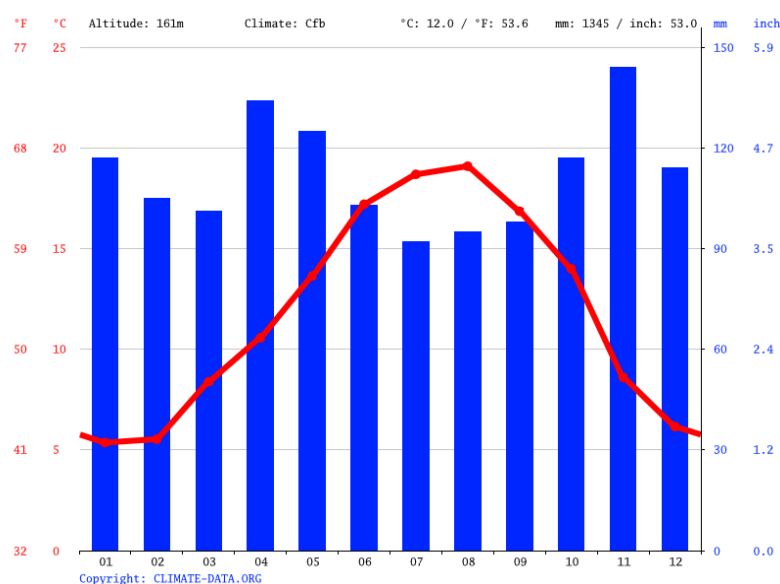


Figure 5 : diagramme ombrothermique de la ville de St Jean Pied de Port

Le diagramme ombrothermique de Saint-Jean-Pied-de-Port (voir figure 5) est assez représentatif de la zone, avec quelques nuances : plus on va vers le sud-est du Pays basque, plus les températures et les précipitations diminuent (en lien avec le relief).

Ce contexte entraîne globalement la formation de sols acides, décalcifiés par les précipitations importantes, favorisant les phénomènes de lixiviation du calcaire (Boiron, 2017). Les sols qui s’y sont formés sont généralement acides et à dominante limoneuse, entraînant avec la pluviométrie importante des phénomènes de tassement (phénomène naturel, non lié à l’activité humaine, contrairement à la compaction des sols) et de battance. En termes de population végétale, les espaces de végétation spontanée et les forêts représentent 54.8 % du territoire, notamment en lien avec les zones de fortes pentes limitant la mécanisation des sols (Communauté d’agglomération Pays basque, 2018).

En lien avec ce contexte pédo-climatique particulier, notamment en raison de la formation des Pyrénées, quelles formes et pratiques agricoles ont été développées ?

1.2.2 Agriculture présente sur le territoire

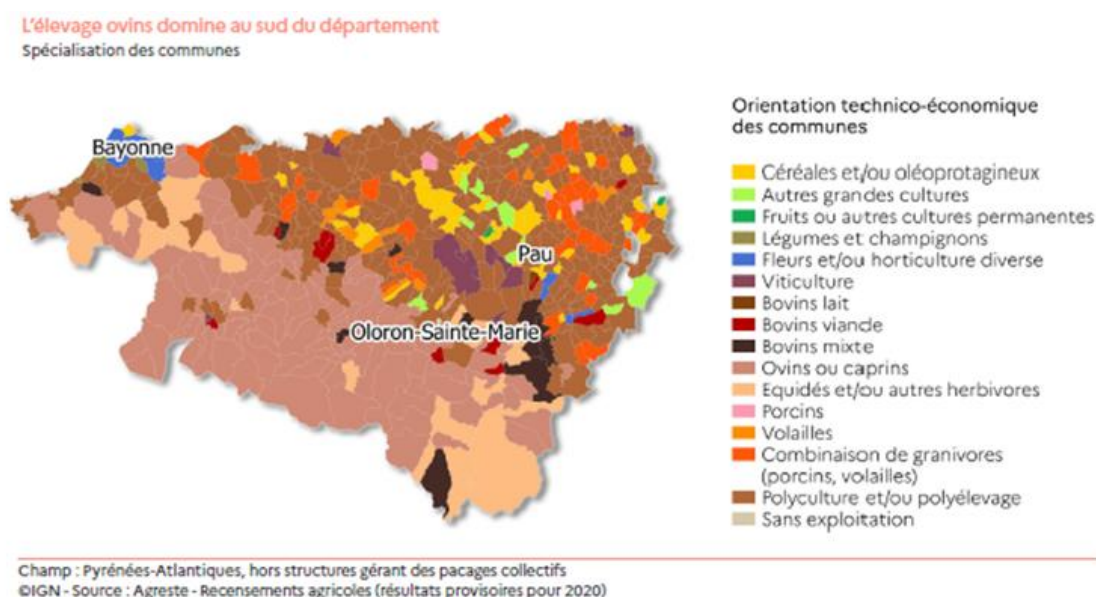


Figure 6 : spécialisation des communes des PA (source : De Guenin et al., 2021)

Selon le dernier recensement agricole –de 2020, la majorité des exploitations agricoles encore en place font de l’élevage (voir figure 7) : bovin en tête, avec 199 789 unité gros bovin (UGB), et majoritairement des élevages allaitants ; ovins en deuxième, avec 118 116 UGB, très largement des élevages laitiers (Agreste, 2022). Les Pyrénées-Atlantiques représentent le premier département producteur de bovins viande en Aquitaine et le second bassin ovin lait en France, derrière le bassin de l’appellation du Roquefort, en lien notamment avec l’appellation fromagère « Ossau-Iraty » (Chambre d’agriculture des Pyrénées Atlantiques, 2018). Les exploitations agricoles en brebis laitières sont souvent mixtes, avec un troupeau de vaches allaitantes, composé de 5 à 15 individus. Typiquement, ce sont des « Manex Tête Rousse » en ovin lait et des « Blondes d’Aquitaine » en bovin allaitant.

Les cultures sont réalisées dans les zones de plaines principalement, puis disséminées dans les zones plus ou moins planes des vallées. Il y a cependant un changement dans l’orientation des fermes depuis 2010, avec davantage de cultures végétales et un recul marqué de l’élevage, notamment de ruminants (- 530 fermes en 10 ans)... même si 50 % des fermes du département restent des fermes d’élevage (De Guenin et al., 2021). En 2008, « le secteur agricole représente, en emplois directs et indirects, 50 % de la population active du Pays basque intérieur » (Association pour la formation et l’information & EHLG, 2008).

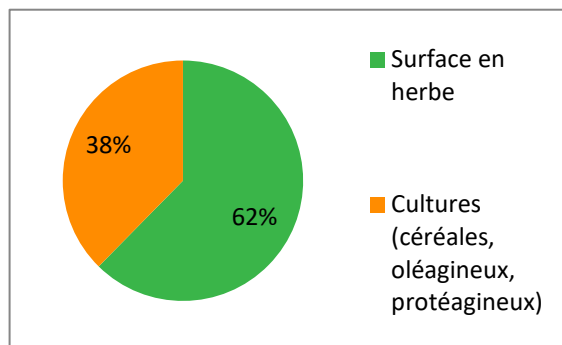


Figure 7 : occupation de la surface agricole utile dans les Pyrénées Atlantiques

Toujours à l'échelle des Pyrénées-Atlantiques, la surface agricole utile est recouverte en grande majorité « d'herbe » (voir figure 8). Cette représentation importante de l'herbe dans les surfaces agricoles semble être liée à plusieurs choses : le relief plus ou moins important, limitant la mécanisation des surfaces agricoles ; l'importance de l'élevage de ruminants pour valoriser ces pentes, déjà avant la spécialisation générale de l'agriculture en France dans les années 1970 ; le développement de signes de qualité, comme l'AOP Ossau-Iraty, interdisant actuellement l'utilisation d'aliments fermentés dans

les rations et favorisant l'herbe des prairies ou le pâturage de parcours.

Au Pays basque, il y a environ 173 000 ha de SAU, dont 50 000 d'estives, pour environ 4 500 fermes en 2018 (Communauté d'agglomération Pays basque, 2018). La « montagne », ce serait 78 % du territoire, tandis que les espaces agricoles en représenteraient 60 % (surfaces agricoles utiles et estives confondues). « *L'agriculture basque est pour une grande partie une agriculture de montagne. Cela apporte à la fois des avantages en termes d'image mais aussi un handicap naturel ; dans ces pentes où poussent la lande et la fougère, il est difficile de faire du maraîchage ou des céréales. Ce sont le relief et le climat qui ont façonné l'histoire agricole du Pays basque et l'ont liée à l'élevage de brebis* », Maryse Cachenaute (Communauté d'agglomération Pays basque, 2018).

Si on en revient aux définitions des SHEA évoquées dans la partie 1.1, on comprend pourquoi celles se basant sur un pourcentage de maïs cultivé sur l'assolement de la ferme ne peuvent pas être utilisées telles quelles dans le Pays basque. En 2014, B.L.E avait mené avec l'ITAB et l'IDELE un travail aboutissant à un cas type d'une ferme spécialisée en ovin lait (Mazusta, 2014). En ressortait que la surface en herbe était généralement de 88 % sur les fermes basques, soit plus que les 70 % de la MAE « Systèmes herbagers et pastoraux ». Le reste de l'assolement est dédié à des grandes cultures, majoritairement du méteil (triticale – avoine – pois) et sur une plus petite surface du maïs. Les critères des MAE reposant sur un pourcentage de maïs dans la SFP ne peuvent donc pas être utilisés tels quels.

Une autre caractéristique du territoire concerne l'organisation de l'agriculture. Les dynamiques collectives ont une place importante sur le territoire, en lien notamment avec une petite taille des exploitations (Boiron, 2017; Communauté d'agglomération Pays basque, 2018) : une ferme compte en moyenne 25 ha dans le Pays basque et 33 ha dans les Pyrénées Atlantiques, tandis qu'en moyenne en France métropolitaine, la superficie des fermes est de 69 ha, soit plus du double (Barry & Polvêche, 2021).

Ces tailles plus restreintes des exploitations, en lien avec le sentiment fort d'appartenance à l'identité « basque », auraient pour conséquences une densité importante d'exploitations agricoles et la mise en place de dynamiques collectives plus prononcées. Cela ressort par la densité d'entreprises agroalimentaires présentes sur le territoire et le réseau d'accompagnement et de conseil agricole (une chambre d'agriculture officielle à Pau, une « chambre d'agriculture » alternative à Ainhice-Mongelos, deux entités « Civam », en Béarn et au Pays basque...).

Au-delà du milieu agricole, les dynamiques collectives au Pays basque semblent bien ancrées, ce qui peut s'expliquer par l'histoire du territoire ; une interconnaissance forte entre les personnes dans les milieux ruraux (avec de « grands noms » de famille) ; une présence des jeunes générations relativement marquées dans les milieux ruraux.

Parmi toutes ces structures d'accompagnement au développement agricole, B.L.E, Civambio du Pays basque, porte ce mémoire et que nous allons maintenant rapidement présenter.

1.2.3 Présentation de B.L.E et des enjeux perçus autour de l'élevage de ruminants

Présentation de B.L.E, CivamBio du Pays basque



B.L.E est une association loi 1901, créée en 1993. Son nom signifie littéralement Association pour la terre de demain, en basque. Son objectif était et est toujours de créer et développer une alternative viable, vivable, solidaire et durable à l'agriculture industrielle et au modèle productiviste, via l'agriculture et l'agronomie biologique (données internes de B.L.E). Pour cela, les principes « économes » et « autonomes » font parties intégrantes du projet associatif de l'association.

B.L.E est membre de 3 réseaux agricoles, dont 2 sont à l'échelle nationale (la Fédération nationale d'agriculture biologique et le réseau

Civam).

La Fédération nationale d'agriculture biologique est un syndicat national. B.L.E adhère à la fédération nationale ainsi qu'à la fédération régionale de Nouvelle-Aquitaine.

Le réseau Civam est aussi une fédération nationale, mais qui n'a pas le statut de syndicat. Les Civams ont pour objectif de créer du lien entre les paysans·nes pour favoriser l'échange de pratiques et l'ouverture d'esprit, notamment selon les principes de l'éducation populaire³. Les adhérent·e·s de B.L.E sont mixtes : producteurs et productrices en AB pour une moitié, en non AB pour une autre ; quelques personnes extérieures au monde agricole, ayant le statut de membre associé (FNCIVAM, 2010).

Le troisième réseau est la fédération Arrapitz, à l'échelle du Pays basque, regroupant 19 associations de développement agricole du territoire. Arrapitz est un peu l'équivalent de réseaux InPact locaux.

Enjeux cernés à B.L.E

L'économie et l'autonomie dans ce cadre passent notamment par une recherche de la compréhension des écosystèmes qui entourent et font partis des systèmes agricoles. « *L'agriculture ne consiste plus à savoir « ce qu'il faut mettre », mais bien mieux à savoir « comment ça marche »* », ce qui ne veut pas non plus dire « ne plus demander conseil à personne et prendre toutes ses décisions seul » : l'idée semble être d'arriver à une certaine compréhension de son système, permettant d'atteindre une certaine vision systémique, satisfaisant l'éleveur·se en fonction de ses besoins et objectifs et lui permettant d'être souple dans sa conduite, pour l'adapter aux différents aléas. Le parcours des premiers groupes en élevage ruminants accompagnés par B.L.E illustre un peu cela : ils·elles se sont d'abord penché·e·s sur la qualité du lait (taux protéique, taux de matières grasses...), puis se sont penché·e·s sur les liens entre rations alimentaires et qualité du lait, puis sur le fonctionnement des sols et la fertilité des prairies, puis sur l'impact du pâturage sur la qualité du lait et sur la santé animale, puis sur des techniques de pâturage...

Pendant une quinzaine d'années, jusqu'en 2013 environ, B.L.E a mené avec Yves Hérody, géologue, un travail de cartographie des sols au Pays basque, avec des groupes d'agriculteurs·trices. L'objectif était de mieux connaître le fonctionnement des sols, pour que les agriculteurs et agricultrices puissent agir dessus, via les itinéraires techniques agricoles : comment entretenir ses prairies, ses sols, à

³ « *L'éducation populaire qualifie les actions collectives ou émanant du collectif. Elles ont pour vocation de donner à chacun les connaissances pour qu'il·elle devienne acteur·trice de sa vie, participe et s'engage dans la société, chemine vers l'autonomie responsable et critique, dans une volonté de transformation du monde ou de la société dans laquelle il·elle évolue* », (Lusson & De Marguerie, 2013)

travers la compréhension de l'origine du terrain et du fonctionnement ; comment maintenir la santé de ses animaux et la qualité des produits, via la fertilité des sols pâturés ou fauchés ; comment raisonner le chaulage.... Ainsi un outil de travail a été développé, basé beaucoup sur l'observation des sols (via des profils à différentes périodes de l'année, des tests calciques etc.). Cet outil ne permet pas seul de faire un diagnostic de sol complet, mais il est intéressant à utiliser dans un groupe d'agriculteurs, avec des sols différents : il permet de « faire parler », d'échanger pour approfondir ses observations et ses connaissances... rejoignant l'idée « d'autonomie décisionnelle », qui semble être une composante des systèmes herbagers économes et autonomes (Hérody & B.L.E, 2012).

En 2015, B.L.E avait mené une enquête auprès de ses adhérents pour que leurs besoins ressortent et mieux connaître leurs difficultés. En était ressorti que le premier enjeu pour les adhérents était celui du revenu : difficulté à sortir un revenu suffisant, en lien avec une taille limitée des fermes, une zone de moyenne montagne et des incertitudes « techniques et climatiques »... amenant un ressenti de surcharge de travail et un temps d'astreinte élevé, sans réelle capacité de main d'œuvre supplémentaire (Biharko Lurraren Elkartea, 2015). Les leviers envisagés par les enquêtés à horizon de 5 ans, toujours d'après cette enquête, sont de deux ordres, étroitement corrélés : maîtriser davantage des techniques de systèmes autonomes, économes, biologiques et améliorer ainsi la viabilité économique de la ferme.

Aujourd'hui, les thématiques intéressant fortement les éleveurs et éleveuses adhérent-e-s de B.L.E sont axées autour de la santé animale et de techniques alternatives de soins, comme l'acupuncture, l'ostéopathie, la gemmothérapie etc. Il y a peu de participation aux formations activant d'autres leviers « économes » et « autonomes », notamment aux formations sur le pâturage ou sur la conduite de prairies, alors qu'il y a plusieurs enjeux sur la ressource :

- la hausse importante du prix des matières premières ;
- la présence d'une chenille au Pays basque, le « Cirphis », qui consomme les graminées des prairies. Le pâturage d'autres surfaces pourrait être un levier activable pour nombre de fermes (zones intermédiaires, landes, fougeraie...) ;
- un clivage de la société autour de la pratique des écobuages. Augmenter la pression de pâturage des animaux sur des zones « peu productives », comme les estives et les zones intermédiaires, pourrait être un levier intéressant pour les fermes, mais aussi pour les paysages, en limitant la fermeture des milieux et pour les milieux, en ralentissant le rythme des écobuages.

Comme ailleurs en France, depuis une vingtaine d'année, les fermes en moyennes montagnes sont viables en grande partie grâce à la PAC, à laquelle se sont adaptées les exploitations agricoles : augmentation de cheptels et de surfaces, mais dans un contexte de rareté et de tension autour de l'accès au foncier, aboutissant à une augmentation des chargements et à une diminution de l'autonomie alimentaire. « *L'objectif n'est pas l'autonomie ou le revenu par la production, mais l'optimisation par le couple « aides – production »* », (Biharko Lurraren Elkartea, 2015). Des pistes sont évoquées dans cette enquête, pour aller vers davantage de durabilité : diminuer la dépendance aux aides ; augmenter ses performances techniques ; se différencier vers des produits de qualité, valorisant davantage les produits mais pouvant être une charge conséquente de travail en plus.

Relancer une dynamique collective autour de la gestion de l'herbe, et plus largement de la gestion des ressources pâturables accessibles aux exploitations du Pays basque, semble un levier intéressant pour tous ces aspects, mais demande de répondre à plusieurs questions...

1.3 Problématique

Lors du séminaire annuel de l'Association française de pastoralisme (AFP) en décembre 2018 à Montpellier, une présentation sur les systèmes de production agro-sylvo-pastoraux économes avait conclu ainsi (Garambois et al., 2018) :

- « Des systèmes économes plus contributeurs au développement durable : création de richesse et d'emplois (accroissement de la productivité économique du travail), préservation des milieux et bien être animal, développement des systèmes alimentaires locaux ;
- Des systèmes reposant sur d'autres savoir-faire, une nature des tâches différente et une forte technicité : observation, connaissance de la flore, conduite à la garde...
- L'importance d'une réflexion de groupe : élaboration de référentiels techniques locaux, matériel en commun, entraide sur certaines tâches...
- Un développement à rebours, peu soutenu (conseil technique agricole, aides publiques, accès au foncier...)
- Quels leviers pour favoriser le développement de ces systèmes agro-pastoraux économes ? »

Dans un premier temps, il va être question de **définir ce que sont les SHEA dans le Pays basque**, du point de vue d'éleveurs et éleveuses qui s'en sentent proches. Cela repose sur les deuxième et troisième tirets de la conclusion exposée ci-dessus : quels sont ces autres savoir-faire ? Comment les éleveurs-ses qui se reconnaissent dans des pratiques herbagères économes et autonomes en parlent, se décrivent ? Quelle(s) représentation(s) en ont-ils-elles ? Quels objectifs visent ils-elles dans la mise en place de SHEA ? Est-ce que ces représentations et motivations sont foncièrement différentes de celles trouvées dans la littérature et évoquées précédemment ?

La réponse à ces questions permettra dans un second temps de répondre à d'autres questions, **caractérisant les SHEA** : comment ces éleveurs et éleveuses, qui définissent leur système comme herbage économe et autonome, le traduisent-ils-elles dans leurs pratiques ? Quels leviers « économe » et « autonome » actionnent ils-elles, en fonction de leurs objectifs ? Que peut être un SHEA sur ce territoire ?

L'objectif serait de montrer d'une part qu'il est possible d'avoir un système pérenne en SHEA (tant au niveau économique qu'humain, en termes de temps de travail par exemple) et d'autre part donner à voir différents « possibles » de SHEA, pour engager une discussion collective autour de ces sujets.

En résumé, dans un premier temps il va être question de répertorier et synthétiser les motivations et objectifs qui ont poussé les éleveurs-ses à tendre vers des SHEA. Cela fera l'objet d'un premier temps d'étude. Dans un deuxième temps, une analyse des pratiques de ces mêmes éleveurs-ses permettra de définir concrètement les SHEA au Pays basque, ce qui fera l'objet d'un deuxième temps d'étude. Enfin, dans un dernier temps, relier les motivations / objectifs aux pratiques dans des SHEA basques permettra de mieux accompagner les personnes voulant tendre vers des SHEA, avec différentes portes d'entrées en fonction des motivations et objectifs de chacun-e.

Pour répondre à toutes ces questions, une certaine méthode a été empruntée, que nous allons aborder maintenant.

2 Méthodes de recueil des données, par deux séries d'enquêtes

B.L.E porte ce travail dans le cadre d'un projet nommé « *Élevage bio du Massif pyrénéen* », lancé en 2021. Dans ce cadre, un réseau s'est formé, constitué d'associations départementales, promouvant l'AB et dans les Pyrénées : GAB 65 des Hautes Pyrénées, Bio-Arièges-Garonne, BioCivam de l'Aude, CivamBio 66, Civambio du Béarn et B.L.E. Il est aussi mené en collaboration avec Bio Occitanie, la fédération régionale des Civam d'Occitanie et le Civam Empreinte.

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre de ce projet, dont les objectifs sont de :

- « *Conforter et améliorer les pratiques d'élevage dans le massif pyrénéen en accord à minima avec le cahier des charges de l'AB* » ;
- « *Communiquer sur les valeurs de nos produits animaux et valoriser les spécificités des élevages du Massif Pyrénées et de l'AB, ainsi que les services rendus à la communauté qui en découle* » ;
- « *Acquérir des références locales et des comparatifs pour accompagner les éleveur-se-s dans la définition des coûts de production / prix de vente et servir de base de réflexion dans le travail de valorisation des spécificités pyrénéennes* » ;
- « *Renforcer et rendre visible le pastoralisme bio : identifier les interlocuteurs sur la question des estives et transhumance avec création d'une base de contacts / personnes ressources sur cette question à l'échelle du massif* ».

2.1 Échantillonnage et choix de la méthode d'enquête

Tout au long de ce travail, nous avons fait des allers-retours entre une démarche « déductive » et une démarche « inductive » : « *Dans une démarche déductive, une construction théorique élaborée précède les observations de terrain ou le recueil de données. Le particulier est déduit du général. Dans une démarche inductive, au contraire, les concepts et hypothèses continuent d'être élaborés en cours d'observation, dans un processus de généralisation progressive. Le général est induit par le particulier* », (Van Campenhoudt et al., 2017).

Dans un premier temps, nous avons mené une **revue de littérature** pour recueillir des définitions des SHEA, pour construire notre cadre théorique et nos hypothèses de travail. Comme vu précédemment, nous en avons conclu que ces informations ne nous permettaient pas en l'état de distinguer les différents systèmes présents sur le territoire. La démarche « déductive » ne nous permettait pas d'aller plus loin. Nous avons alors choisi de mener des entretiens semi-directifs avec les personnes identifiées par la méthode « boule de neige », que nous présenterons ci-après, dans le cadre d'une méthode « inductive » : l'idée était que par des entretiens avec des cas particuliers d'éleveuses et éleveurs, nous puissions définir des indicateurs pertinents présents dans les SHEA du Pays basque.

La population visée par ce travail n'est donc pas définie clairement. Nous avons posé **deux postulats** :

- Les éleveurs et éleveuses en AB avaient plus probablement mis en place des SHEA que le reste de la population agricole et ce d'autant plus qu'ils-elles étaient installé-e-s depuis longtemps ;
- Le maillage rural étant relativement dense, l'interconnaissance dans le monde agricole est importante et les éleveurs et éleveuses se connaissent et se reconnaissent assez bien entre eux.

Partant de là, la méthode d'échantillonnage qui nous a paru la plus appropriée était la **méthode « boule de neige »**. Cette méthode consiste à désigner un certain nombre d'individus dans une population donnée, puis à leur demander de désigner à leur tour une autre personne qui, selon eux, correspond à la caractéristique recherchée (Combessie, 2010; Goodman, 1961). Cet « effet boule de neige » prend fin, donc notre échantillon se fige, lorsque les noms des personnes reviennent ou lorsque les propos recueillis n'apportent plus rien de nouveau.

Dans notre cas, les premiers individus formant l'échantillon ont été sélectionnés par la connaissance des adhérents du coordinateur de B.L.E, Thomas Erguy. Il y avait deux critères de choix : les éleveurs-ses devaient être en agriculture biologique et devait être installé-e-s depuis au moins une dizaine d'années. Puis les premiers entretiens ont commencé et a été demandé à chaque entretien d'indiquer « d'autres éleveurs qui selon vous, ont mis en place des pratiques et des systèmes herbagers économes et autonomes ». C'était notre caractéristique recherchée.

Globalement et en résumé, notre échantillon ressemble à cela :

	Unité de main d'œuvre (UMO)	Surface agricole utile (SAU)	Type d'élevage	Taille du cheptel en production	Transfo.	Localisation par communauté de communes (CC)	Nbr d'enquêtes
1	3	35 ha	OL + porcs	250 mères	Oui	Pays d'Hasparren	2
2	2,5	65 ha	OL+ CL+ BV	225 brebis 13 chèvres 39 vaches	Oui	Soule-Xiberoa	2
3	2	33 ha	OL+ BV	310 brebis 13 vaches	Oui	Iholdi-Oztibarre	2
4	3	44 ha	OL+ BV	252 brebis 7 vaches	Oui	Pays d'Hasparren	2
5	1,8	53 ha	OL	150 brebis	Oui	Soule-Xiberoa	2
6	1	38 ha	OL	250 brebis	Non	Soule-Xiberoa	2
7	1	11 ha	OL	120 brebis	Oui	Garazi-Baïgorry	2
8	1,5	41 ha	OL	230 brebis	Non	Soule-Xiberoa	2
9	1	24 ha	OL	175 brebis	Non	Garazi-Baïgorry	2
10	1	23 ha	OL	120 brebis	Oui	Soule-Xiberoa	2
11	2	35 ha	OL	185 brebis	Non	Soule-Xiberoa	2
12	2,5	65 ha	OL	280 brebis	Oui	Agglomération Sud PB	1
13	1	31 ha	OL	260 brebis	Non	Pays d'Hasparren	1
14	2	21 ha	BV+ porcs	25 mères	Oui	Garazi-Baïgorry	2
15	2,5	150 ha	BV+ porcs	100 mères	Oui	Pays de Bidache	1
16	4	60 ha	BL	25 mères	Oui	Lacq-Orthez	2
17	2	45 ha	BL	25 mères	Oui	Agglomération Sud PB	2
18	1	30 ha	BL	25 mères	Non	Garazi-Baïgorry	2
19	2	28 ha	BL	24 mères	Oui	Garazi-Baïgorry	2
20	2	115 ha	BL	55 mères	Non	Nord Est Béarn	2

21	3	29 ha	BL	23 mères	Oui	Pays d'Hasparren	2
22	2,5	35 ha	BL	22 mères	Oui	Garazi-Baïgorry	1
23	2,5	44 ha	BL	28 mères	Oui	Pays d'Hasparren	1
24	2,6	24 ha	CL	38 mères	Oui	Soule-Xiberoa	2
25	1	10 ha	CL	55 mères	Oui	Nive-Adour	2

Tableau 1 : Présentation synthétique de l'échantillon

Légende : OL = ovin lait ; BV = bovin viande ; BL = bovin lait ; CL = caprin lait. Les communautés de communes ont été reprises selon la carte publiée sur le site internet d'Alternatives économiques (Abhervé, 2015).

2.2 Construction des trames d'entretien

Pour relancer une dynamique collective sur le sujet, nous avons besoin dans un **premier temps de recueillir les motivations et les représentations, ainsi que les parcours** des éleveurs et éleveuses qui avaient mis en place des SHEA au Pays basque. L'objectif était de comparer ces motivations et parcours à ceux relevés dans la littérature : les pratiques n'étant à priori pas les mêmes, est-ce que les représentations et motivations qu'ont les éleveurs et éleveuses diffèrent aussi ?

Nous avons donc construit une première trame d'entretien, en 5 parties (voir Annexe 6.1). Les deux premières parties étaient les plus conséquentes :

- la première consistait à faire une description générale de l'exploitation → nombre de personnes travaillant sur la ferme à l'année, en terme de main d'œuvre familiale, de salariat ou autres ; capital présent sur la ferme (matériels, bâtiments, infrastructure...) ; construire une représentation du foncier par rapport au siège d'exploitation ; décrire l'organisation générale de la conduite des animaux (système d'alimentation, période de mise-bas, schéma démographique du troupeau...) ; les principaux circuits de commercialisation.
- La deuxième visait à recueillir l'historique des pratiques de l'éleveur·ses depuis son installation sur la ferme et tentait d'en comprendre les dynamiques d'évolution → évolution des ressources, du nombre d'actifs, des investissements, du ou des troupeaux, des pratiques etc. Quels ont été les objectifs recherchés par la personne ?
- La troisième questionnait les perspectives de la personne enquêtée → les projets pour la ferme à court, moyen et long terme ; une demande de description des atouts / contraintes de la ferme selon l'interlocuteur.
- La quatrième demandait à la personne de définir ce qu'était selon elle les SHEA. Enfin, la cinquième partie visait à clôturer l'entretien.

Ces premiers entretiens ont eu lieu au cours de l'été 2021, auprès de 25 éleveurs et éleveuses et de 3 personnes salariées, ou anciennes salariées, dans le conseil et l'accompagnement au développement agricole.

Suite à ce premier travail, une **seconde trame d'entretien** a été construite en avril 2022, pour **approfondir les pratiques technico-économiques** de ces fermes. Pour cela, nous avons tenté de traduire les objectifs, les motivations et les représentations des personnes enquêtées durant l'été 2021 en « indicateurs » plus ou moins quantitatifs. Ce travail sera davantage développé dans la partie 3.1. et a abouti à la trame disponible en annexe 6.2.

Cette trame est constituée de trois parties :

- Des questions sur l'autonomie et l'économie « financière » → autonomie financière de l'exploitation (calcul du produit brut et des consommations intermédiaires), conduite alimentaire des animaux à l'année, part du matériel en propriété ;

- Des questions sur l'organisation du travail sur la ferme, « s'économiser humainement » → construction d'un calendrier de travail annuel, explicitation des choix dans les circuits de commercialisation et des raisonnements des investissements ;
- Des questions sur l'autonomie décisionnelle → ce que cela veut dire pour la personne, ce qu'elle en pense, son implication dans des réseaux agricoles locaux, les domaines de connaissances qui lui semblent importants pour faire son métier, les façons dont elle se forme.

Seulement 20 entretiens ont été menés avec cette trame, soit par choix car les systèmes n'avaient pas radicalement changé depuis l'été 2021, soit par disponibilité des personnes enquêtées. L'analyse des résultats de cette deuxième série d'enquêtes permettra de définir des indicateurs appropriés pour décrire des SHEA dans le contexte du Pays basque.

Nous allons maintenant détailler la façon dont nous avons analysé les informations recueillies et les principaux résultats que nous en tirons.

3 Analyse des données et résultats

Dans un premier temps, nous allons présenter les résultats de la première série d'entretiens, menée en été 2021. Nous nous sommes appuyés sur ces résultats et sur la revue de littérature pour construire une deuxième trame d'entretiens, utilisée au printemps 2022, dont les résultats sont ensuite présentés. Enfin, nous allons relier les pratiques technico-économiques des éleveurs-ses et les objectifs / motivations qui ont sous-tendu leurs évolutions, afin d'avoir une compréhension plus fine des pratiques que cela peut donner dans le contexte du Pays basque.

3.1 Les représentations et motivations des éleveurs et éleveuses enquêtées

Comme dit précédemment, les objectifs de cette première série d'entretiens étaient :

- recueillir des informations générales sur la ferme – à approfondir pendant la deuxième série d'entretiens – pour se donner déjà une idée globale du fonctionnement des fermes se reconnaissant dans les SHEA au Pays basque ;
- recueillir les représentations des éleveurs-ses sur les SHEA, ainsi que leurs motivations et objectifs les menant à tendre vers des SHEA. Pour cela, le parcours des éleveurs-ses et les évolutions qu'ils-elles ont mis progressivement en place sur leurs fermes constituaient la plus grande partie du temps des entretiens, qui duraient en moyenne deux heures.

25 entretiens ont été menés avec des producteurs-trices locaux, quasiment tous en AB. Les motivations et objectifs que nous avons perçus dans le discours des éleveurs-ses ont été synthétisés et regroupés dans des thématiques, présentées ci-dessous par ordre décroissant de présence dans les discours.

Consolider le revenu, avec globalement cette idée : « *Pour moi, même psychologiquement, il y a quelque chose d'hyper important de savoir que ce que je fais me dégage un revenu, tout simplement. Que je vis correctement* ». C'est la motivation qui ressort en premier dans les discours des personnes enquêtées et ceci de très loin. Nous l'avons divisé en plusieurs sous-thématiques, avec à chaque fois quelques extraits des discours « types », ou en tout cas de ce qui nous a guidés pour construire la seconde trame d'entretien :

- autonomie alimentaire → « *on est beaucoup moins dépendant des matières premières, des prix du lait* » ; « *d'un système à 8 000L de lait, on est passé à 3 300 L et d'un système très céréales à un système 100 % herbe* » ; « *à l'époque, ce n'était pas possible d'acheter en étant en bio, j'essayais de tout faire en autonomie et peut-être un peu moins de brebis* » ; « *d'abord essayer de valoriser au mieux ce que peut te donner l'exploitation : les surfaces, par la pâture. Et puis à côté de ça, trouver des compléments à côté (parcours, estive...), pour maîtriser les charges* ». Point de vigilance : « *c'est compliqué au quotidien : il faut tout*

le temps surveiller, il y a des périodes où ça pousse trop vite, il faut tout le temps être à l'affût. Dès que ça pousse trop vite, il faut réserver pour les foin ».

- baisse de production et des frais vétérinaires → « *quand tu les laisses sous la mère, elles sont costauds* » ; *race « très dure au mal, très costaud » ; « c'est aussi accepter les fluctuations de lait, accepter de faire moins mais pour gagner plus au final » ; « toujours je crois que j'ai diminué en lait, progressivement, et économiquement ça se passait de mieux en mieux » ; « On ne fait pas produire ce qu'on pourrait produire en les boostant plein-pot. Mais ce n'est pas ce qui est recherché, en transfo il faut éviter au maximum les échauffements, des mammites et tout ça ».*
- économie d'investissement et d'intrants → « *on voit des voisins qui sont dans un cercle vicieux, à faire de gros investissements* » ; pratiques en AB avec interdiction d'intrants chimiques ; récupération de l'eau de pluie ; « *c'est un matériel qui est très vieux, enfin je le fais durer* » ; « *Avant on faisait tout, maintenant on délègue, ils sont tellement équipés, en fait ça va très vite* » ; « *Le problème, c'est que si tu es assis entre deux chaises, ben t'es obligé d'avoir tous les frais du système intensif, sauf que t'as pas tous les résultats qui vont avec, tu fais quand même moins de lait et tout ça. T'as quand même tout le tralala qui va avec le mec qui n'est qu'en bâtiment et qui lui va optimiser à bloc* ». Point de vigilance : « *J'ai beaucoup de manutentions physiques dans le bâtiment, par rapport à d'autres bergerie : pour alimenter, pour contenir les brebis...* ».
- Diversification et circuits de commercialisation → « *La plus-value est plus importante en vente directe. On a diversifié nos produits pour essayer de ne pas perdre cette clientèle* » ; « *on s'est mis une 15aine, tout le monde ensemble, que des voisins, et on met la même charte de production, on met le même prix, on trouve les mêmes clients* » ; « *c'est clairement la transfo qui va sortir un second revenu sur l'exploitation* ». Point de vigilance : « *l'inconvénient de la vente directe des agneaux, c'est qu'économiquement ça devient difficile [charges de transports et de commissions]* ».

S'économiser humainement. De la même façon, nous avons découpé cette thématique en plusieurs sous-thématiques :

- Via la conduite de la ferme → « *quand tu sèmes une prairie, tu fais 30 % de rendement en plus, mais entre les coûts que ça te demande et les rotations obligatoires que tu mets en place, et le boulot, les céréales et tout...* » ; recours à des prestations extérieures pour les travaux des champs ; « *on prend une mère et on va lui faire adopter 2 autres veaux en plus du sien. Les veaux comme ça ils sont tout le temps dehors, ça nous prend beaucoup moins de temps et ils grossissent très très vite* » ; « *quand je lis les techniques sur le pâturage tournant... Moi ce n'est pas du tout ça, je ne peux pas, je fais aussi en sorte que dans la tête je sois tranquille. Je ne fais plus de céréales, j'achète tout en coopérative. Je me suis simplifié le travail et aussi les horaires de travail* » ; « *j'aurais été beaucoup moins bien dans ma peau si j'avais dû faire comme au début, 10 000 L de lait avec 2 traites par jour tous les jours* ». Points de vigilance : Autonomie fourragère : « *ce n'est pas qu'une question économique, franchement, c'est une question de satisfaction personnelle : ça augmente tes charges de travail, je ne suis pas certain qu'à 120 €/T tu gagnes beaucoup d'argent, surtout quand c'est à perpète... Mais c'est satisfaisant de faire d'un bout à l'autre et de pouvoir en temps et en heure stocker* » ; « *je connais bien mon système et tout ça, mais si un jour j'ai besoin de me faire remplacer, ici c'est compliqué* » ; « *Je comprends les gros élevages, ben oui, t'as pas de problèmes de parasitismes, tu n'as rien, c'est que de la production quoi* ».
- Via les investissements (en temps de travail ou en capital) → « *Nos investissements se font pour gagner du temps, mais pas forcément machine, c'est plus l'aménagement de l'étable par exemple* » ; « *Même pour le confort de travail, autant faire les frais maintenant pour en profiter toute ta vie. Sans rentrer dans la démesure, certains je ne sais pas comment ils dorment* » ; « *c'est quand même un confort de travail, c'est là que je vois la différence avec l'autre cacahouète de 80 ch, je n'avais presque plus de portes, toute la poussière, le bruit et*

le siège, en rentrant de la journée j'étais HS. Ça coûte cher, mais il y a aussi la santé derrière » ; « On embauche pour éviter d'acheter une machine ».

- Via les circuits de commercialisation → les circuits courts, « c'est énormément de travail aussi, de faire le démarchage commercial et la transformation. Même si effectivement, il y a une valorisation personnelle à finaliser son produit ». « J'ai plein de petits lieux de livraison, ce qui est complètement irrationnel, c'est très chronophage » ; « on a des systèmes de vente qui prennent du temps, on pourrait tout mettre dans des systèmes commerciaux ou des hypermarchés, mais ça on ne veut pas ».
- Être plusieurs sur la ferme → « c'est avoir du temps libre aussi, ne pas passer tout le temps dans l'agriculture, avoir quelques week-ends et quelques vacances » ; « c'est un atout d'être deux et d'avoir un troupeau à taille humaine ». Points de vigilance : « Pour l'instant je salarie, mais ça coûte cher » ; « L'idéal serait de trouver un associé mais on sait que ça prend du temps, que ça ne se décide pas comme ça ».

Autonomie décisionnelle et indépendance organisationnelle, que nous avons aussi découpé en plusieurs sous-thématiques, à aller davantage explorer lors de la deuxième série d'entretien :

- Échanger avec d'autres producteurs-trices → « c'était un lieu d'échange entre producteurs, qui étaient en production fermière. Il n'y en n'avait pas beaucoup. Une fois qu'on rentre, qu'on apprend à se connaître, on voit qu'il y a une très belle dynamique... C'était l'occasion de partager notre vécu sur l'exploitation et de partager nos peurs » ; « Pendant 10 ans on a réfléchi la coopérative, ça a été passionnant. Il a fallu monter le projet, et c'est complètement différent que de vendre du lait à une fromagerie, où de toute façon, le lait si t'as des problèmes... t'enlèves quelques centimes de moins » ; « Je suis rentré à B.L.E dès que je me suis installé. J'étais un peu seul, c'était un peu dur quand même d'arriver avec des idées comme ça » ; « on est trois fermes voisines sur vraiment le même système de production, de vision et d'investissement ».
- Échanger avec d'autres personnes → « Les rencontres, ça nous nourrit, ça nous permet d'avoir du monde à la maison, de voir des gens » ; « Heureusement qu'il y a cette transfo, ça permet d'avoir le relationnel, le retour de ton produit, de sortir de la ferme... » ; « Je crois que s'il n'y avait pas le marché, j'arrêteraïs là, c'est un peu le seul moment où tu peux voir du monde et papoter » ; « J'aime bien le contact avec les gens. Déjà qu'ils s'intéressent quoi, parce que sinon on est dans 2 mondes séparés quoi. Et puis il y a eu des questions gênantes mais bon... Moi j'aime bien faire face, puis ça te fait progresser, tout simplement ». Point de vigilance : « Tu te prends des claques, tu te dis en fait les gens, ils ne captent rien ».
- Gestion du troupeau et de l'environnement → « Dès jeunes, je les ai habituées à pâturer, même avec leurs mères, je les lâche dehors » ; « Depuis mon installation, j'ai toujours fonctionné qu'avec des vaches qui sont nées sur l'exploitation. Les animaux qu'on achète, ils ont vécu un stress, il faut du temps avant de les adapter » ; « c'est évident pour eux de manger de l'herbe » ; « Là on a trop de bêtes, on les vendra à l'automne. Il ne faut pas qu'on dépasse tout confondu 40 bêtes » ; « J'essaie de ne pas avoir de pousse de l'herbe trop rapide en septembre, donc je ne mets pas de fumier fin août, j'attends début octobre. Et comme j'ai les brebis qui descendent, je n'ai pas de surcharge d'animaux... ». Point de vigilance : « Ce n'est pas le truc qui me plaît le plus, je préfère faire des formations sur les plantes, sur la santé des animaux... C'est vachement important, mais au niveau intérêt, les prairies... ».
- Faire ses propres choix → « Il y a plein de trucs qu'on ne maîtrise pas, mais on est avec le vivant » ; « j'avais envie de créer quelque chose où je serais totalement indépendant et autonome dans le fonctionnement » ; « J'essaie de tourner, mais il y a des fois quand il fait mauvais, c'est mieux certaines parcelles, d'autres quand il fait plus sec... Il y a des conditions au fond qui font que je préfère les mettre dans telle ou telle parcelle » ; « J'ai remis en question le concept de mauvaises herbes : comment moi, qui ne mange pas l'herbe, je peux me permettre de dire que c'est une mauvaise herbe ? » ; « Parfois il faut des années pour

comprendre l'endroit où on est, pour essayer de trouver ce qu'on peut y faire ». Point de vigilance : « en terme de prise de décision, ce n'est jamais évident de savoir si vraiment la décision qu'on prend, elle est bonne ».

- Moyens d'y parvenir → *« Je fais les formations Obsalim, j'aime bien gérer comme ça. Je vois que ça change, j'arrive à mieux gérer mes pâtures, mes rations » ; « j'ai appris beaucoup plus de choses techniques avec le suivi d'un technicien, des choses plus précises » ; « un système herbager devient économe à partir du moment où techniquement il est maîtrisé. Sinon, il n'est ni économe dans l'économie, ni en terme de satisfaction personnelle, ni en terme de santé animale » ; « On avait des frais vétérinaires énormes. J'étais au bout de mon système... » ; « J'avais commencé via B.L.E, avec Fabre. Après avoir lu le livre de Pochon, bon voilà... Puis tu commences, petit à petit. Enfin tu tâtes le terrain, tu fais comme ça, là ça va ou pas. J'ai fait quelques années comme ça. Puis après je m'étais calé mon truc et avec EHLG il y a eu Xavier Barat ».*

« Un système herbager économe, ça me fait penser à un système qui se suffit : économe financièrement, économe en main d'œuvre et en temps » et autonome dans sa mise en place et sa conduite pourrions nous rajouter à la vue de cette synthèse. Toute une partie des motivations des éleveurs-ses ne figure pas dans ce travail, car ne relevant pas directement des SHEA (engagement et militantisme dans l'agriculture biologique, la préservation de l'environnement, le lien et le contact aux animaux d'élevages...).

Néanmoins, globalement la pensée et la vision des personnes rencontrées pourraient se résumer ainsi : *« Ils se considèrent paysans parce que leurs fermes reposent sur la main d'œuvre et les savoir faire, non sur la mécanisation à outrance et la production de masse. Ils se considèrent paysans car ils ont conçu des modèles de fermes viables à petites échelles, en limitant leur endettement, en s'entraïdant et en recherchant un maximum d'autonomie sur une série de pratiques liées à l'agriculture. Les chantiers collectifs, visites mutuelles de fermes, échanges de savoir-faire sont au cœur de leurs manière de travailler et d'aborder le métier de paysan. Ils ré-inventent et mettent au goût du jour des pratiques anciennes, sans pour autant tomber dans le cliché du paysan fauchant son champ à la main et s'épuisant à la tâche. Salaires décents, temps de travail raisonnable, protection sociale sont aussi au cœur de leurs réflexions »*, (Hauber, 2022).

Si on en revient à nos points 1.1.2 et 1.1.3, il semblerait que l'objectif de durabilité économique, recherché par la mise en place de SHEA, se retrouve également dans les objectifs des éleveurs-ses du Pays basque. Et ce de manière très flagrante. On retrouve aussi des objectifs de durabilité sociale, puis environnementale. Tous ces objectifs sont en lien avec une certaine capacité à organiser son système comme souhaité, une certaine autonomie décisionnelle.

Ces résultats sont pertinents pour un travail d'accompagnement à l'échelle locale. L'Association pour la formation à la gestion (AFOG) du Pays basque relève à plusieurs reprises des questionnements d'éleveurs-ses proches, dont ils ont tiré 5 thématiques (Arrapitz federazioa, 2022; Irulegiko Irratia, 2022) :

- sécuriser le revenu, avec des inquiétudes marquées quant au fait de vivre économiquement de l'activité de sa ferme. D'autant plus avec l'inflation en cours. L'envie exprimée par les groupes accompagnés par l'AFOG est de mener un travail sur des solutions permettant cela (minimisation des charges, nouveaux projets...), synthétisé par cette question *« Comment vivre de son métier dans un contexte aussi mouvant ? »* ;
- gérer la charge de travail, avec des discours rapportant le nombre très important d'heures de travail, avec la pratique de beaucoup de métiers différents pour gérer la ferme. Cela est d'autant plus pesant pour les personnes travaillant seules, avec *« la sensation d'être toujours en train de courir »* ;
- les trois autres thématiques sont relatives aux conséquences du changement climatique, comment s'y adapter ; à la question de la transmission des fermes ; aux vécus des *« conditions d'exercice du métier de paysan »*.

Le travail que nous avons mené pourrait peut-être permettre d'esquisser quelques pistes de réflexion, en termes de changement de pratiques et de systèmes, sur ces thématiques... En tout cas, il semble pour le moins « adhérer » aux problématiques vécues par les éleveurs et éleveuses du Pays basque.

En s'appuyant sur ces résultats, nous avons donc construit une seconde trame d'entretiens (voir 2.2 ou Annexe 6.2). L'objectif était de comprendre comment ces objectifs se traduisaient sur l'exploitation, en termes de pratiques et c'est ce que nous allons maintenant vous présenter.

3.2 Première analyse des pratiques via des indicateurs

20 entretiens ont été menés au final, avec les mêmes éleveurs-ses. Cinq fermes ont plusieurs ateliers sur la ferme (trois ont un atelier ovin lait et un bovin viande ; deux ont un atelier porcin). Au cours de l'analyse, plusieurs outils ont été utilisés :

- Outil du réseau Civam « Diagnostic de durabilité » pour une partie de l'analyse économique (Réseau Civam national, 2018) ;
- Outil STRATégie PASTOrale du projet Mil'Ouv, pour les références aux besoins des animaux en fonction de leurs niveaux de production (Launay et al., 2015) ;
- Outil Rami Pastoral, pour les analyses des stratégies d'alimentation de chaque ferme enquêtée (Launay et al., 2019).

Dans un premier temps, nous avons comparé les informations recueillies avec les critères des MAE (cf partie 1.1.1). Globalement, les pratiques relevées dans notre échantillon respectent ces critères, hormis pour une exploitation en ovin lait qui a un chargement moyen supérieur à 1.4 UGB/ha et deux fermes en bovin lait, qui distribuent plus de 800 kg de concentrés achetés. La SAU est composée en moyenne de 96 % d'herbes et de parcours, avec un minimum à 77 % et un maximum à 100 %. Si nous en restions là, nous pourrions dire que globalement tous les systèmes enquêtés sont des systèmes herbagers, de par la présence importante de prairies et parcours dans leurs SAU ; trois fermes posent question sur le plan « économe », une pour un chargement moyen supérieur à 1.4 UGB/ha et les deux autres pour une distribution de concentrés par UGB bovin supérieur à 800 kg.

Pour aller plus loin dans notre analyse, nous avons mis en place des indicateurs pour pouvoir comparer les fermes et leurs niveaux d'économies et d'autonomies. Nous avons choisi un indicateur économique comme indicateur principal, pour discriminer les fermes, car c'est cet objectif qui est ressorti en premier dans les motivations des éleveurs-ses à mettre en place des SHEA. Cet indicateur de « tête » est l'excédent brut d'exploitation par unité de main d'œuvre (EBE/UMO) : l'EBE, car il permet de comprendre la part de valeur ajoutée produite, grâce à l'activité de la ferme, qui revient à la ferme, donnant une idée de la rentabilité brute des systèmes. Son calcul ne tient pas compte des produits financiers et des charges financières, ni des dépenses exceptionnelles. Cependant il tient compte des aides perçues sur la ferme, dont nous tenons peu compte dans la suite de cette analyse, par manque de données sur la nature de ces aides (paiements uniques, paiements couplés, indemnités compensatoires aux handicaps naturels, mesures agro-environnementales et climatique, aides perçues pour la transhumance...).

Au final, 21 indicateurs ont été retenus, répartis dans trois catégories : autonomie et économie financière ; s'économiser humainement et autonomie décisionnelle. Dans autonomie et économie financière, on trouve :

- L'EBE/UMO, qui est le premier critère utilisé pour créer trois catégories dans l'échantillon ;
- L'autonomie alimentaire, avec → kg de concentrés achetés par UGB ; autonomie fourragère (fourrages valorisés, stocks + pâturage / besoins théoriques du troupeau) ; taux de pâturage, UGB/ha ; pourcentage d'herbe et de parcours dans la SAU.
- L'économie alimentaire, avec → les fourrages distribués, en tonne de matière sèche par UGB et par an ; la même chose mais avec les concentrés distribués ; kg de concentrés par litre de lait vendu.

- L'économie d'intrants et d'investissement → frais vétérinaires moyens ; objectifs d'investissements ; auto-construction / aménagement / entretien des bâtiments et du matériel.
- L'autonomie en matériel → part du matériel en propriété (le reste étant soit en copropriété, en CUMA ou loué via des prestations extérieures).

Dans « S'économiser humainement », on trouve trois indicateurs : nombre de jours travaillés chaque année / UMO ; nbr de jours travaillés par an / L de lait vendu ; circuits de commercialisation (0 = tout en circuits longs et 1 = tout en circuits courts) ; transformation à la ferme.

La dimension « Autonomie décisionnelle » n'est pas représentée par ces indicateurs, mais sera quand même prise en compte, comme un maximum d'autres informations semblant pertinentes pour la compréhension de ces systèmes.

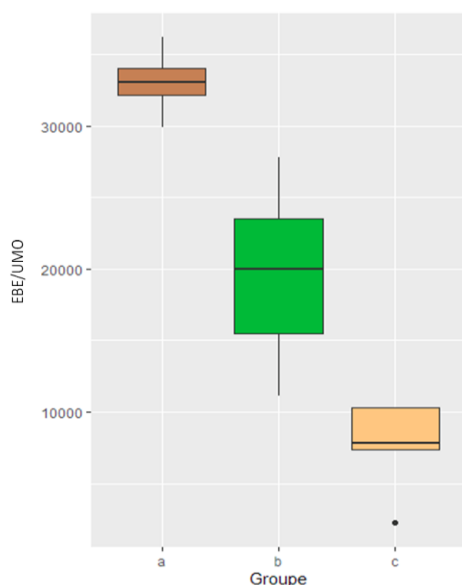


Figure 8 : boîtes à moustache des trois groupes

Les systèmes avec plusieurs ateliers ont été retirés de l'analyse, car nous n'avions pas suffisamment de précision pour répartir les EBE dégagés par atelier de production. Cependant, il est à noter que deux de ces fermes, sur cinq, sont celles qui dégagent le plus d'EBE/UMO (3 000 € à 12 000 € de plus). Parmi les 15 systèmes retenus pour la suite de l'analyse, deux sont en élevage caprins laitiers ; 6 en élevage bovin laitier ; 7 en élevage ovin laitier.

Nous avons séparé en trois groupes les systèmes, ce qui donne 5 systèmes par groupe, en fonction de leur niveau d'EBE/UMO (voir tableau 2 et figure 9).

En moyenne, les systèmes du groupe C dégagent des EBE/UMO de 7 605 €, ce qui est très faible... La viabilité du système pose question. Sur cinq, trois personnes conduisant ces systèmes expriment clairement cela : « la question de savoir si la ferme paye, non, ça ne paye pas. (...). La plupart des hors cadre qui se sont installés, il n'en reste plus beaucoup. Ceux qui restent, la plupart, il y en a un des deux

qui ramène un salaire fixe de l'extérieur. Je pense qu'en fourrage, package et surfaces pour que les bêtes puissent cavalier et soient contentes, ça me suffit. Là où j'ai un gros problème, c'est sur l'achat de céréales » ; « rester petit, ça a du sens pour moi, c'est important que ça reste vivable et viable, c'est toujours l'équilibre que je recherche. Là, je suis peut être descendue un peu trop bas, au niveau du cheptel et tout, ça devient presque pas vivable. En même temps, on y arrive, mais on n'a pas le revenu. Alors ce fameux revenu que tout le monde veut, ben on ne l'a pas et on arrive à vivre. Bon voilà, c'est sûr qu'on ne fait rien à côté, qu'on ne fait rien pour la maison qui est en train de s'écrouler... ».

Groupe C – 7 605 € d'EBE /UMO (moy.)	Productivité par animal la plus faible (-0.34 points par rapport à des références de production) Le + de kg de concentrés (CC) achetés / UGB (648 kg) et le + de CC distribués par UGB (656 kg) Le – d'UGB/ha (0.73) et de matériel en propriété (38 %) Le + de travail à l'année (314 jours /an /UMO, avec des journées de 8h de travail) ⇔ groupe transformant et valorisant le + les circuits courts
Groupe B – 19 593 € d'EBE /UMO (moy.)	Le + élevé taux de pâturage (72 % en moyenne) et le - de distribution de fourrages (1.42 T de matière sèche /UGB) Le - de concentrés par UGB (467 kg) mais le + de CC distribués / litre de lait vendu Le - de frais vétérinaires (983 €/an) Le + de matériel en propriété en moyenne (65 %) Le - de travail à l'année (210 jours /an /UMO, avec des journées de 8h de travail)
Groupe A – 33 081 € d'EBE /UMO (moy.)	Productivité par animal la plus élevée (+0.01 points par rapport à des références de production) ⇔ avec le - de concentrés distribués par litre de lait vendu Le - de concentrés achetés par UGB (381 kg) Le - élevé taux de pâturage (51 % en moyenne) et le + de distribution de fourrages (2.32 T de matière sèche / UGB) et d'UGB/ha (0.96) Le + de frais vétérinaire (1 720 €/an) Le – sensible aux primes (primes/EBE) + 1 point par rapport aux autres groupes sur l'entretien / l'aménagement et/ou l'auto-construction de matériel ; - 1 point par rapport aux autres sur la même chose mais pour les bâtiments

Tableau 2 : Caractéristiques principales des groupes, en fonction de leurs EBE/UMO

Ci-dessus, un tableau présente les principales différences observées entre chaque groupe – ces différences sont observées en comparant les moyennes obtenues sur chaque indicateur. Un tableau présentant les résultats détaillés est disponible en Annexe 6.3. Pour pouvoir comparer la productivité par animal entre des brebis, des chèvres et des vaches, nous avons choisi des normes de références de production - à partir du même outil que celui que nous avons utilisé pour estimer les besoins des animaux dans les calendriers d'alimentation, l'outil SRATégie PASTOrale (Launay et al., 2015). Ainsi, nous avons retenu les seuils de référence de 5 000 L de lait par vache ; 500 L par chèvre et 100 L par brebis, puis avons fait un simple produit en croix.

Hormis le gradient des EBE/UMO, on retrouve quatre autres gradients du groupe C vers le groupe A : le pourcentage d'herbe dans la SAU, qui est croissant du groupe C vers le groupe A ; le chargement, en UGB/ha, qui également croissant du groupe C vers le groupe A ; le nombre d'UGB moyen présent sur la ferme à l'année, également croissant de C vers A ; le pourcentage de parcours dans la SAU, qui est décroissant du groupe C vers le groupe A.

Données étonnantes :

- en moyenne, les personnes dans le groupe C se sont installées avant les personnes dans les autres groupes (1999, contre 2013 pour le groupe B et 2010 pour le groupe A) ;
- les systèmes dans les groupes B et A valorisent moins leurs produits via des circuits courts et pratiquent également moins la transformation à la ferme (seulement 2 sur 5 pour les groupes B et C, contre tous dans le groupe C).

Le groupe A a les meilleurs résultats économiques, ce qui semble être dû à plusieurs facteurs (les notions de quantité sont exprimées au regard des résultats moyens des deux autres groupes, sauf mention contraire) :

- une productivité légèrement supérieure à des normes de références, avec finalement peu de concentrés distribués lorsqu'ils sont rapportés au litre de lait vendu (0.252 kg) ;
- une autonomie fourragère importante, en lien avec une très grande part de la SAU consacrée à des prairies et une distribution de fourrages importante – par rapport à nos deux autres groupes -, nous faisant penser à une stratégie de « très forte autonomie par surcapacité » (Moulin et al., 2009).

Le groupe B a des performances économiques intermédiaires, mais il est beaucoup plus hétérogène que le groupe A ou C, avec des EBE/UMO variant de 11 120 € à 27 811 €. A première vue, il semble qu'il soit plus économe que le groupe A sur les autres indicateurs :

- un taux de pâturage supérieur (72 % contre 51 %), une distribution de fourrages/UGB inférieure (1.4 TMS/UGB contre 2.3 TMS/UGB) et des frais vétérinaires inférieurs (983 €/an en moyenne contre 1 720 €/an) ;
- mais davantage de concentrés distribués lorsque rapportés au litre de lait vendu (0.962 kg), en lien avec une productivité par animal légèrement inférieure à des normes de références ;
- un temps de travail inférieur (210 jours/an contre 278, avec des journées de travail de 8h).

Afin de pousser le raisonnement plus loin, nous avons choisi quatre systèmes, deux dans le groupe A et deux dans le groupe B, qui ne se ressemblent a priori pas sur ces indicateurs. L'idée est d'aller voir si d'autres informations, non représentées ou pas suffisamment dans ces indicateurs, pourraient nous permettre d'expliquer et comprendre davantage les « ficelles » de l'économie et autonomie – avec notamment la prise en compte de l'autonomie décisionnelle.

3.3 Approfondissement de certains systèmes

3.3.1 Deux systèmes en ovin lait : transformation en circuits courts ; sans transformation et commercialisation en circuits longs

Ces deux systèmes ont été choisis pour leur « typicité » : ils représentent assez bien, à quelques variations près, les pratiques retrouvées dans les autres systèmes du groupe B. Leurs EBE/UMO sont d'ordres équivalents (autour de 20 000 €, celui sans transformation étant supérieur d'environ 3 500 € à celui avec transformation). Avant de les comparer tels quels, voici une présentation synthétique de la conduite générale des troupeaux.

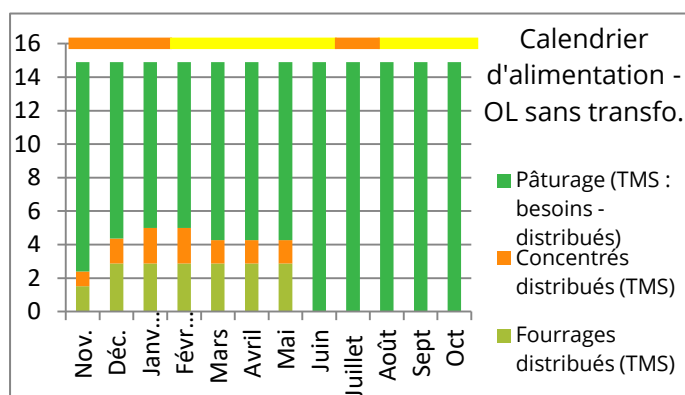


Figure 9 : calendrier d'alimentation - OL sans transformation

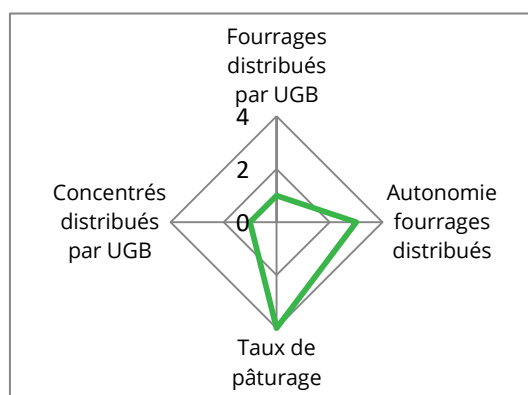


Figure 10 : Stratégie d'alimentation, d'après les indicateurs de l'outil Rami'Pasto

Dans ce système, il y a un peu plus d'animaux en production - + 55 brebis adultes -, mais avec une productivité par animal inférieure à des références moyennes. Les agnelages ont lieu de novembre à

janvier. La barre de couleur en haut de la figure 10 représente les besoins des animaux en fonction de leur cycle : de novembre à janvier, leurs besoins sont moyens (couleur orange), puis faible jusqu'à la reproduction, autour de juillet (couleur jaune). La plus grande partie du troupeau de brebis transhume de juin à août, seules une 50aine d'adultes et les agnelles restent sur la ferme.

Du foin et du regain sont produits sur la SAU, composée exclusivement de prairies permanentes et d'une petite part de landes à fougères – non pâturée, mais fauchée pour l'utiliser en litière. Les animaux dorment en bâtiment de novembre à fin avril, avec 3-4 h de pâturage par jour (hors événements climatiques très humides).

Le pâturage en plat unique représente 5 mois sur l'année et constitue toute l'année plus de la moitié de la ration. Cela est représenté dans la figure 11, dont les indicateurs sont issus de l'outil Rami'Pasto (Launay et al., 2019) : le taux de pâturage est important, tandis que la quantité d'aliments distribués par UGB est faible. Le chargement moyen est de 1.2 UGB/ha. Les paddocks de pâturage pour les brebis adultes sont inférieurs à 1 ha, supérieurs à 4 ha pour les autres animaux.

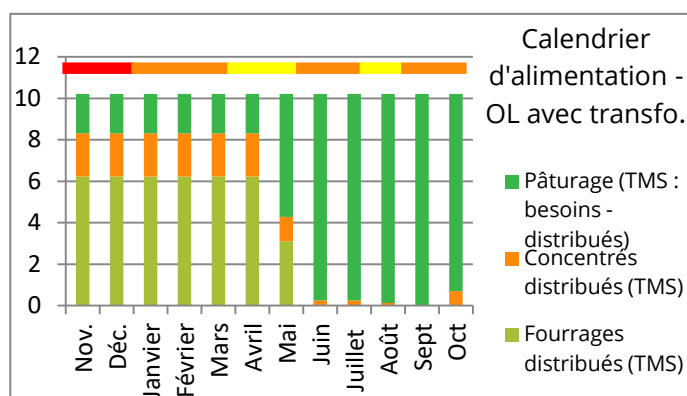


Figure 12 : Calendrier d'alimentation - OL avec transformation

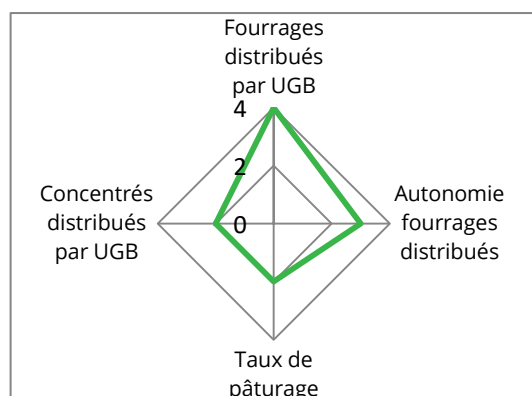


Figure 11 : Stratégie d'alimentation, d'après les indicateurs de l'outil Rami'Pasto

Dans ce système, il y a un peu moins de mères, mais une productivité par animal supérieure aux références moyennes de production. Les agnelages commencent aussi en novembre, mais sont plus étalés, jusqu'à mars – le gros des mises-bas ayant lieu sur novembre / décembre. La productivité par animal étant supérieure, les besoins des brebis le sont aussi : ils sont très élevés au moment de la mise bas (couleur rouge) et ne sont faibles que 4 mois dans l'année (voir figure 13). Tout le troupeau transhume, de mi-mai à mi-septembre, agnelles comprises.

Du foin et du regain sont aussi produits sur la SAU, composée elle aussi en majorité par des prairies permanentes et une minorité de landes à fougères – valorisée elle aussi non par la pâture mais par une fauche. Les animaux dorment en bâtiment de novembre à fin avril, avec 3-4 h de pâturage par jour (hors événements climatiques très humides).

Le pâturage en plat unique ne représente qu'un mois dans l'année et constitue 6 mois dans l'année plus de la moitié de la ration. De même, cela est représenté dans la figure 12, avec un taux de pâturage moyen et une quantité d'aliments distribués par UGB plus importante. Le chargement moyen est inférieur à 1 UGB/ha. Les paddocks de pâturage des brebis adultes font en moyenne 1 ha, 5 ha pour les autres animaux.

Dans le tableau ci-dessous, les cases oranges signifient un nombre supérieur aux cases en jaunes, en fonction des indicateurs ou informations dans l'entrée de gauche (ceux qui n'y sont pas cités ne sont pas pertinents pour décrire des différences entre les deux systèmes).

	Transformation + commercialisation en circuits courts	Sans transformation + commercialisation en circuits longs
Productivité par animal		
Kg CC achetés + distribués / UGB	(+ de 2 fois plus)	
Nombre de jours travaillés / an	(2 fois plus)	

TMS fourrages distribuées / UGB		
Frais vétérinaires	(+ de 2 fois plus)	
Entretien et bricolage des bâtis		
Taux de pâturage + UGB/ha		
% herbe dans la SAU		

Tableau 3 : Comparaison du fonctionnement des deux systèmes OL, en fonction d'indicateurs définis au préalable

Du point de vue de nos seuls indicateurs, le système de droite semble plus économe et autonome que le système de gauche, à résultats économiques comparables : une productivité moindre par animal, en lien avec moins d'aliments distribués à l'auge et davantage de pâturage ; peut-être aussi en lien avec des frais vétérinaires très inférieurs. Le seul point où le premier système semble plus économe est celui de l'auto-construction, l'aménagement et l'entretien de bâtiments – bien que ce point puisse vite peser sur l'économie d'une ferme lorsqu'il est délégué.

Leurs objectifs d'investissement sont les mêmes : améliorer le confort de travail, en diminuant la pénibilité et les manutentions. Les deux personnes estiment aussi avoir globalement les mêmes niveaux de connaissances de leurs environnements (autour de 2.5 / 5) et des animaux d'élevage (autour de 3.5 / 5). Dans le tableau ci-dessous, d'autres informations sont comparées. Concernant les entrées « motivation perçue », ce sont les motivations qui ont été perçues dans les discours des personnes lors de la première série d'enquête, donc celles qui se sont exprimées plus « spontanément », non guidées par des questions comme dans la deuxième série d'enquête.

Marge brute		
UMO salariée sur la ferme	2	1
Motivation perçue : se dégager du temps libre	X	
Motivation perçue : consolider le revenu	X	
Motivation perçue : autonomie décisionnelle	X	
Motivation perçue : liens avec d'autres		X
Motivation perçue : ergonomie au travail		X

Tableau 4 : Comparaison du fonctionnement des deux systèmes OL, sur d'autres thématiques

Deux logiques semblent se dégager à travers ces deux systèmes :

- Une logique avec une faible productivité et commercialisant en circuits longs, donc a priori davantage soumise aux fluctuations des prix du lait → « efficacité » économique tenant à des pratiques économes et autonomes (autonomie sur la santé animale, économie dans les distributions d'aliments à l'auge, économie en terme de jours travaillés par année). En moyenne, ces troupeaux comptent 210 brebis adultes ;
- Une logique avec une productivité plus importante et une commercialisation en circuits courts (en partie), donc a priori avec davantage d'emprise sur ses prix de vente → « efficacité » économique tenant sans doute à cette capacité de fixer ses prix de vente (dans une certaine mesure), avec un impact a priori plus conséquent sur le maillage territorial (em-

ploi de main d'œuvre salariée ou plusieurs associés sur la ferme, commercialisation d'une partie des produits locale...). En moyenne, ces troupeaux comptent 130 brebis adultes, soit 80 brebis en moins.

Passons à l'analyse de deux autres systèmes, en bovins lait, se trouvant dans le groupe A.

3.3.2 Deux systèmes en bovin lait : idem, un avec transformation et en circuits courts ; l'autre sans et en circuits longs

Ces deux systèmes ont été choisis pour leurs différences apparentes dans leurs fonctionnements. Leurs EBE/UMO sont d'ordres équivalents (autour de 30 000 €, sauf que celui avec transformation est supérieur d'environ 4 000 € à celui sans transformation). Le cas de la ferme sans transformation n'est pas tout à fait « typique », car semblant avoir poussé loin des leviers d'économie et d'autonomie et ses résultats économiques la plaçant dans le groupe A, il apparaît intéressant d'en comprendre comment. Voici une présentation synthétique de la conduite générale des troupeaux :

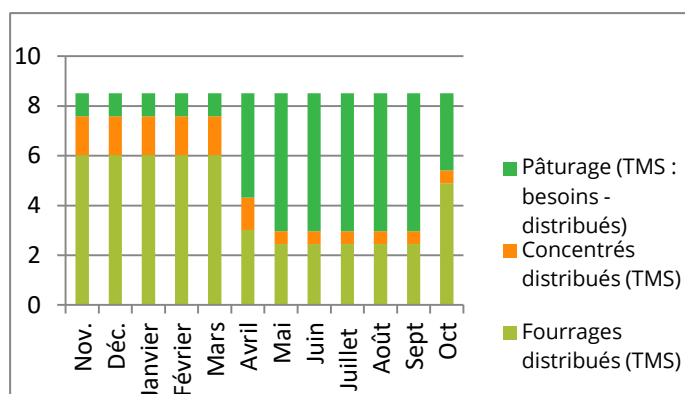


Figure 13 : Calendrier d'alimentation - BL avec transformation

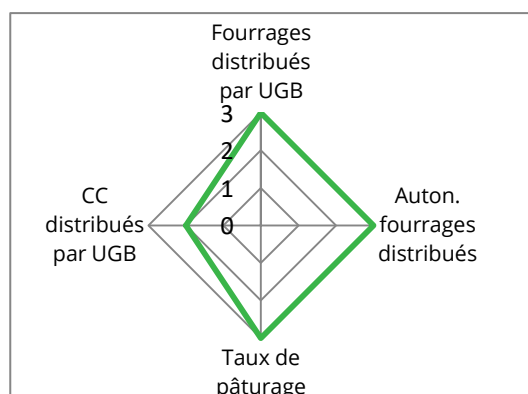


Figure 14 : Stratégie d'alimentation, d'après les indicateurs de l'outil Rami'Pasto

Dans ce système, il y a un peu moins d'animaux en production – 6 vaches adultes, avec une productivité par animal légèrement inférieure à des références moyennes. Les vêlages ont lieu toute l'année. Lorsque les vaches adultes ne sont pas en production, elles sont conduites de la même manière que les génisses.

La SAU est composée à 50 % de prairies permanentes, le reste étant en grande partie de la prairie permanente. Moins de 10 % de la SAU sont consacrés à la culture de maïs, pour alimenter le troupeau. Du foin et du regain sont produits, exclusivement sur les prairies permanentes. Un séchoir en grange est présent sur la ferme.

Le pâturage ne représente jamais 100 % de la ration des animaux, mais en représente plus de la moitié pendant 5 mois – cf figure 14, avec un recours important à moyen à des distributions à l'auge (voir figure 15). Néanmoins, le pâturage occupe également une place importante dans l'alimentation du troupeau. Le chargement moyen est de 1.1 UGB/ha.

Les vaches en lactation dorment en bâtiment de janvier à mi-avril et sont mises au pâturage la journée, sur des paddocks d'environ 1 ha, à plus ou moins 0.2 ha. Durant toute la campagne, elles ne pâtureront que des prairies temporaires. Quand la pousse de l'herbe explose, à partir de mi-avril et jusqu'au milieu de l'hiver, la taille des paddocks est réduite, passant à 0.3 ha. Au printemps, pendant la pousse de l'herbe la plus importante, les temps de pâture par paddocks sont multipliés par deux par rapport à l'été, l'automne et l'hiver.

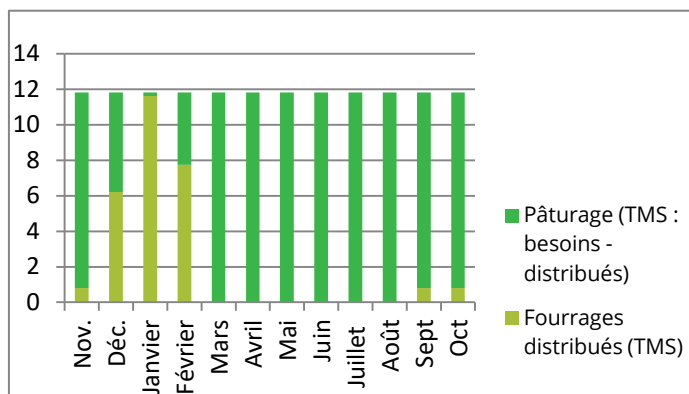


Figure 16 : Calendrier d'alimentation - BL sans transformation

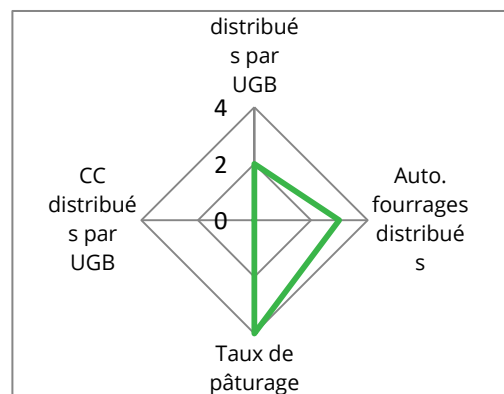


Figure 15 : Stratégie d'alimentation, d'après les indicateurs de l'outil Rami'Pasto

Dans ce système, il y a un peu plus de mères, avec une productivité par animale inférieure à des références moyennes de production (-0.4 points). Les vêlages sont groupés sur février mars.

La SAU est composée à 100 % de prairies permanentes. Du foin et de l'enrubannage d'herbe sont produits sur un peu plus de la moitié des prairies, le reste étant utilisé seulement pour du pâturage (voir figure 16).

En fonction de la météo, les mères peuvent dormir un mois et demi en bâtiment en hiver. Le plus souvent, elles passent l'hiver dehors, sur une parcelle « parking », où elles sont affouragées. Les paddocks de pâturage font alors 1.2 ha. À partir d'avril et jusqu'aux 1.5 mois d'hiver où les sols sont trop humides pour pâturer, les paddocks de pâturage pour les mères sont réduits (0.4 ha). En août, les mères ont aussi accès aux parcelles qui ont été fauchées, où elles vont rester deux fois plus longtemps que sur les parcelles exclusivement pâturées.

Le pâturage en plat unique représente 6 mois dans l'année et représente 8 mois par an plus de la moitié de la ration – ce que confirme la figure 17. Données peu courantes (représentées par seulement deux systèmes dans notre échantillon) : aucun concentré n'est distribué aux animaux ; l'autonomie fourragère est égale à 100 %. Le chargement moyen est de 1 UGB/ha.

Dans le tableau ci-dessous, les cases oranges signifient à nouveau un nombre supérieur aux cases en jaunes, en fonction des indicateurs ou informations dans l'entrée de gauche (ceux qui n'y sont pas cités ne sont pas pertinents pour décrire des différences entre les deux systèmes).

	Transformation + commercialisation en circuits courts	Sans transformation + commercialisation en circuits longs
Productivité par animal		
Concentrés distribués/UGB		0 concentrés distribués
TMS fourrages distribués/UGB	(presque 2 fois plus)	
Frais vétérinaires	(...presque 10 fois plus)	
Nombre de jours travaillés / an	(presque 2 fois plus)	
Taux de pâturage	> 60 %	> 80 %
Part matériel en propriété		(2 fois plus)
Entretien et bricolage matériels		

Tableau 5 : Comparaison du fonctionnement des deux systèmes BL, en fonction d'indicateurs définis au préalable

Contrairement aux deux fermes « types » en OL étudiées précédemment, le contraste est assez net entre ces deux fermes. Le système de droite est plus économe et autonome que le système de gauche, à résultats économiques comparables et selon nos indicateurs : une productivité moindre

par animal, en lien avec moins d'aliments distribués à l'auge et davantage de pâturage ; peut-être aussi en lien avec des frais vétérinaires très inférieurs.

Leurs objectifs d'investissement sont les mêmes : améliorer le confort de travail, en diminuant la pénibilité et les manutentions, ainsi que diminuer le temps de travail (avec des outils plus performants par exemple).

Les deux personnes estiment aussi avoir globalement les mêmes niveaux de connaissances de leurs environnements (autour de 2.2 / 5), mais la personne conduisant le système sans transformation estime avoir une connaissance des animaux d'élevage plus importante. Dans le tableau ci-dessous, d'autres informations sont comparées, de la même façon que précédemment, dans le cas des systèmes ovins lait.

Marge brute	(plus de 2 fois plus)	
UMO salariée sur la ferme	2	1
Motivation perçue : militantisme à travers les pratiques	X	
Motivation perçue : ergonomie au travail		X

Tableau 6 : Comparaison du fonctionnement des deux systèmes BL, sur d'autres thématiques

Globalement, nous en arrivons aux mêmes conclusions que lors de l'approfondissement des systèmes en ovins lait :

- Une logique avec une faible productivité et commercialisant en circuits longs, donc a priori davantage soumise aux fluctuations des prix du lait → « efficacité » économique tenant à des pratiques économes et autonomes (autonomie sur la santé animale, économie dans les distributions d'aliments à l'auge, économie en terme de jours travaillés par année) ;
- Une logique avec une productivité plus importante et une commercialisation en circuits courts (en partie), donc a priori avec davantage d'emprise sur les prix de vente → « efficacité » économique tenant sans doute à cette capacité de fixer ses prix de vente (dans une certaine mesure), avec un impact a priori plus conséquent sur le maillage territorial (emploi de main d'œuvre salariée ou plusieurs associés sur la ferme, commercialisation locale d'une partie des produits...). Cela amène des questions d'économie et d'autonomie à une échelle plus grande, celle du territoire : autonomie alimentaire, emplois viables et vivables dans ces systèmes, économie du territoire (entretien des paysages par les pratiques agricoles, favorisant l'attractivité du territoire)...

3.3.3 Quelles pratiques pour améliorer l'autonomie et l'économie d'un élevage au Pays basque ?

Ce travail nous aura permis de définir différents types de pratiques « économes » et « autonomes » présents dans les systèmes d'élevage du Pays basque.

Tout d'abord, la question de l'**autonomie alimentaire**. Globalement, les personnes rencontrées cherchent à limiter leurs achats extérieurs, en recourant notamment au pâturage, le plus souvent de prairies (permanentes ou temporaires). 12 éleveurs-ses sur 13 d'ovin lait transhument une partie de leur troupeau au moins en période estivale, avec un gardiennage mis en place sur l'estive, constituant une sécurité alimentaire. Le temps d'estive dure de 3 à 6 mois en fonction des élevages.

Hormis ce type de pâturage, les parcours présents sur les zones intermédiaires (landes à fougères, landes à bruyères et ajoncs...) ne sont que peu pâturés (2 éleveurs-ses sur 15, qui y gardent leurs animaux quelques heures par jour, principalement en hiver). Augmenter la part de pâture dans la ration des animaux demande une certaine technicité, dans les domaines agronomiques (fonctionnement des sols et de la pousse des végétaux, pour éviter le sur ou le sous-pâturage...) et la santé animale (gestion des déséquilibres et transitions alimentaires au cours de l'année, en fonction des be-

soins des animaux...). Ce n'est pas quelque chose qui se met en place en une campagne et prend plusieurs années avant d'arriver à quelque chose convenant aux éleveurs-ses (5 à 10 ans).

Certains systèmes utilisent aussi des cultures, notamment de maïs et de méteil (10 élevages sur 24), représentant en moyenne 10 % de la SAU. Si cela favorise l'autonomie alimentaire des troupeaux, cela peut être vécu comme une charge pour la personne, en termes d'organisation et de temps de travail : « *Quand j'étais formatrice, le leitmotiv c'était l'autonomie alimentaire. Aujourd'hui j'en reviens beaucoup* » ; « *Moi tout le travail du sol etc., je ne suis pas du tout à l'aise avec. Je ne fais plus de céréales, j'achète tout à la coopérative* ». D'ailleurs, 5 éleveurs-ses sur 7 qui font des cultures choisissent d'en déléguer une partie à des prestataires extérieurs (pour le semis et/ou la récolte), façon privilégiée d'être plus « économe » humainement parlant.

Ensuite, la question de **l'économie alimentaire**, en termes de distribution d'aliments à l'auge. Son degré varie en fonction des logiques suivies par les éleveurs-ses : il semble que plus ils-elles tendent vers de la transformation et une commercialisation en circuits courts, plus la distribution d'aliments augmente. Plusieurs raisons et hypothèses peuvent expliquer cela : équilibrer la pâture avec des fourrages plus riches en fibres, « *elles se retrouvent avec un lait beaucoup plus fromageable, bien meilleur en efficacité* » ; éviter d'avoir à déplacer loin du corps de ferme les animaux après la traite ; « sécuriser » la production laitière, en étant sûr de ce que consomme l'animal. La question du temps de travail n'est pas clairement tranchée sur ce point : pour certains-nes, cela augmente le temps de travail (temps de distribution, généralement en bâtiment donc augmentation du temps de paillage et de curage, si issu de la ferme, temps de récolte des fourrages et concentrés...), tandis que pour d'autres cela le diminue (moins de temps d'entretien des clôtures, de temps passé à conduire les animaux à la pâture...). Est-ce que ces différences et variations sont réellement en lien avec un temps de travail réel, ou bien avec une représentation du temps de travail, en lien avec les affinités de chacun pour telle ou telle tâche ?

Si l'on compare trois systèmes avec les taux de pâturage les plus bas (moins de 40 % de pâturage dans la ration) à trois systèmes avec les taux de pâturage les plus hauts (plus de 80 % de pâturage), sur le temps de travail estimé sur les tâches de distribution des aliments, de curage et de paillage des bâtiments, d'entretien des clôtures et de temps de déplacement des animaux, les systèmes avec les taux de pâturage les plus élevés ont des temps de travaux inférieurs : 51 jours par an en moyenne, contre 148 jours par an en moyenne pour les systèmes avec des taux de pâturages bas.

Cela reste sur la base d'une estimation du temps de travail et sur la comparaison de 6 systèmes. Quelqu'un qui aime passer du temps dehors, à garder les animaux ou à les conduire aux champs, sous-estimera sans doute le temps de travail passé. Les systèmes enquêtés se reconnaissent très majoritairement dans des systèmes herbagers économes et autonomes, avec des pratiques de pâturage « *plus importantes que d'autres* » : ayant une représentation positive du pâturage, peut-être sous-estiment-ils-elles leur temps de travaux en lien. Ce travail donne une première tendance, qu'il serait intéressant de creuser.

Puis la question de **l'économie d'intrants et d'investissements**. La question des frais vétérinaires est épineuse, car elle varie beaucoup d'une ferme à une autre. Les frais vétérinaires les plus bas sont de l'ordre de 200-350 €/an (4 systèmes sur 15), tandis que les plus élevés sont de 2 000 €/an et plus (4 systèmes sur 15). Deux postures semblent possibles : celle de la technicité, avec une connaissance fine de la santé animale et des leviers de préventions possibles (demande plusieurs campagnes pour être atteinte, avec un besoin en formations / échanges techniques / lectures personnelles important) ; celle de l'adaptation de son troupeau, en intervenant le moins possible pour faire des soins et en sélectionnant le troupeau sur sa résistance.

A propos des investissements, les éleveurs-ses enquêtés évitent globalement de recourir à des emprunts pour investir et le font plutôt par nécessité. 2 objectifs d'investissements ressortent (7 sur 15 personnes) : maintenir le système et la production ; améliorer le confort et l'ergonomie au travail (baisse des manutentions, outils plus confortables...). Dans un objectif d'économie, 10 personnes sur 15 entretiennent et/ou aménagent une partie ou la totalité de leurs matériels elles-mêmes ; 12 sur 15 leurs bâtiments. Globalement, cette dimension peut aller à l'encontre de la dimension « s'économiser humainement » : faire ses propres réparations / aménagements demande du temps et là encore, un certain degré de compétence. En terme d'acquisition de ces compétences, cela de-

mande moins de temps que les points précédents, car cela peut se faire de manière progressive : il est possible d'apprendre à l'échelle d'une campagne comment faire la vidange de son tracteur par exemple.

La question de **l'autonomie en matériel**, avec la part estimée de matériel nécessaire au fonctionnement du système. Deux stratégies se distinguent, sans vraiment d'intermédiaires. La première, c'est d'avoir moins de la moitié du matériel en propriété. C'est le cas de 7 fermes sur 15, allant de 2 % du matériel en propriété à 40 %. Le reste du matériel se répartit majoritairement en co-propriété (achat à plusieurs personnes d'un matériel, souvent des voisins) et en CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole), avec une plus faible part de prestations extérieures. La seconde, c'est tendre vers le 100 % de matériel en propriété, ce qui est le cas de 8 fermes, allant de 75 % à 99 %.

Il est intéressant de noter qu'aucun des systèmes enquêtés n'est autonome à 100 % en matériel, sans que nous puissions définir s'il s'agit d'une spécificité des SHEA basques ou des systèmes agricoles en général au Pays basque. Ce levier n'est pas évident à modifier, car il dépend fortement de la localisation du système et de l'entente de l'éleveur-se avec ses voisins ou avec les personnes de la CUMA.

La question de la vivabilité de la ferme, en terme de « **s'économiser humainement** ». Nous avons construit des calendriers de travail pour chaque ferme enquêtées, également avec des journées de 8h de travail. En France en moyenne, il y a 250 jours de travail salarié ouverts par an (lundi au vendredi, moins 11 jours fériés). Si on fait une moyenne à l'année des jours travaillés par UMO, on se rend compte que seules 4 fermes sur 15 dépassent ces 250 jours (dont 2 très largement). Par mois, il y a en moyenne 21 jours ouverts. 5 fermes sur 15 ne dépassent à aucun mois ces 21 jours par UMO, dont 2 dans des systèmes avec transformation et commercialisation au moins en partie en circuits courts. Ces variations peuvent se comprendre notamment par le temps plus ou moins passé sur certaines tâches : le soin et le suivi des animaux (en lien avec les deux postures vis-à-vis des frais vétérinaires) ; les travaux de fenaçons (prestations extérieures ou non, largeur du matériel utilisé, quantités de stocks de fourrages...) ; la présence ou non de cultures sur la ferme....

Un profil type avait été construit en 2014, d'exploitation agricole en ovin lait et AB au Pays basque, sans transformation et en commercialisation en circuits longs (Mazusta, 2014). Ce profil avait établi 269 jours de travail par UMO et par an, avec des journées de 8h de travail, ce qui est plus qu'une moyenne de journées ouverts par an en France. À première vue, il semblerait sur cette base que les fermes enquêtées sont davantage économes en termes de travail, cette hypothèse restant à vérifier.

Enfin, la question de **l'autonomie décisionnelle**, importante pour toutes les fermes enquêtées. En moyenne et sur une échelle de 1 à 5, elles s'estiment à 4. Voici quelques extraits des discours recueillis : « *On ne s'est jamais mis de limites par rapport aux regards extérieurs, on s'en fiche de ce que pense les autres* » ; « *J'ai quand même la chance de ne pas avoir d'anciens, si j'ai envie de faire des trucs couillons, il n'y a personne qui me juge* » ; « *Pour prendre une décision, il faut comprendre de quoi il s'agit. Il faut un état des lieux de l'existant, il faut définir les objectifs. Tant qu'on n'a pas bien élaboré ce stade des besoins, on peut difficilement prendre une décision. Ne pas hésiter à s'ouvrir, pour ne pas limiter les propositions à celles qu'on a en mains. Il y a une étape clé ensuite : quels sont les moyens qu'on a envie ou qu'on peut mettre en place pour arriver à hauteur des propositions amenées. Surtout, ne pas brûler d'étapes, sinon on sort justement de l'autonomie* ». Pour autant, cette autonomie décisionnelle peut être pesante, avec le poids de la responsabilité : « *c'est un cercle vicieux ou vertueux : plus tu es dans la charge mentale, moins tu prends de recul et plus tu prends de mauvaises décisions* » ; « *à l'installation la prise de décision, c'était un facteur de stress. Maintenant moins, et puis je m'appuie toujours sur mon père et mon voisin, et j'ai un peu plus d'années d'expériences* ». « *Les agriculteurs autonomes et économes (...) revendiquent aussi la capacité et la nécessité de constituer par eux-mêmes leurs référentiel technique. Cette nécessité se justifie par le caractère situé et local des savoirs et des ressources dans des systèmes mobilisant peu d'intrants, mais elle répond aussi à la volonté de « s'affranchir » des normes techniques véhiculées par le dispositif dominant de conseil en agriculture* », (Coquil et al., 2013).

Ce travail nous aura aussi permis de définir deux grands types de logiques suivies par les éleveurs-ses, en fonction de la surface de leurs fermes et de leurs valeurs personnelles :

- Une logique reposant sur une plus faible productivité par animal et davantage de pâturage, son efficacité économique tenant à des pratiques très économes et très autonomes (par rapport à l'autre logique). Ce sont plutôt des systèmes qui ne font pas de transformation à la ferme et qui commercialisent leurs produits en circuits longs ;
- Une logique reposant sur une plus grande productivité par animal et moins de pâturage, son efficacité économique tenant à des circuits de commercialisation courts (pour au moins une partie des produits, souvent laitiers). Les pratiques économes et autonomes de ces systèmes sont moindres que celles de la logique précédentes. Cependant, il y a probablement un impact sur l'économie et l'autonomie du territoire.

Afin d'aller plus loin dans notre réflexion et d'apporter de nouveaux regards ou une nouvelle compréhension de nos résultats, nous allons confronter ces résultats à la littérature et ébaucher les perspectives qu'ils peuvent avoir.

4 Discussion et perspectives

4.1 Les limites de cette étude

Une des limites de cette étude, c'est la taille de notre échantillon : il serait intéressant de l'agrandir, à une 40aine de systèmes par exemple. Cela permettrait d'avoir au moins 10 fermes par groupe d'EBE/UMO et non pas 5 comme actuellement. Les tendances et logiques que nous avons dégagées de nos résultats pourraient en être soit renforcées, soit nuancées. Ces tendances et logiques seront étayées au fur et à mesure des rencontres avec des adhérents de B.L.E ou des personnes souhaitant modifier leurs systèmes, vers davantage d'économie et d'autonomie. Un des objectifs pour la suite sera notamment de travailler avec des éleveurs-ses en collectif sur la question du pâturage : les premiers indicateurs choisis dans ce travail pour caractériser l'alimentation des troupeaux seront réutilisés et affinés au cours du temps et de notre montée en compétence / compréhension des SHEA au Pays basque.

Le travail d'accompagnement des éleveurs-ses souhaitant mettre en place des systèmes plus économes et autonomes pourrait se faire avec un temps en individuel, de « diagnostic » pour savoir où en est le système sur tels et tels indicateurs ; puis il y aurait des temps en collectif, d'échanges et de co-construction de systèmes.

Une autre limite, c'est le choix de retenir l'EBE/UMO pour engendrer une première « catégorisation » des systèmes agricoles. Cela a de fait exclu les exploitations agricoles pour lesquelles nous n'étions pas capables de répartir les EBE par ateliers, notamment les systèmes mixtes OL – BV, qui sont pourtant les systèmes les plus classiques présents au Pays basque. D'autre part, nous n'avons pas suffisamment de détails dans le type de primes perçues par les exploitations, ce qui a limité l'analyse.

Les indicateurs que nous avons choisis pour définir des pratiques « économes » et « autonomes » sont limités et ne prennent pas toutes les dimensions de ces deux termes en compte. Il serait intéressant de mener une réflexion plus poussée sur les types de pratiques que peuvent recouvrir ces termes, afin d'aller plus loin dans la compréhension des leviers « activables » par les éleveurs-ses. Cela permettrait de proposer davantage de « portes d'entrées » vers les SHEA et étofferait la capacité d'accompagnement de B.L.E sur ces projets. Et cela semble possible en continuant à travailler sur les pratiques des éleveurs-ses du Pays basque, en acquérant ainsi davantage d'expériences, ainsi qu'en continuant un travail de lecture de revue et autres articles et documents traitant du sujet.

Par exemple, il serait intéressant d'approfondir les façons d'investir des éleveurs-ses, avec des données chiffrées, ce qui permettrait d'étayer le volet économie d'intrants et d'investissements. D'autres pratiques seraient intéressantes à approfondir, dans la perspective des SHEA : des pratiques autour de la santé animale, de la reproduction, de la période de mise bas... Par exemple, le tableau réalisé par Vidal et al., en 2020.

Une autre limite tient à nos choix d'analyses. Nous avons petit à petit construit nos indicateurs, sur la base de nos résultats et d'outils déjà existants. Par exemple, la stratégie d'alimentation – établie à partir des indicateurs et classes définies par le projet Rami'Pasto – a été calculée pour tout le trou-

peau et non pas seulement pour les animaux en « production », alors que souvent dans la conduite des lots d'animaux, les jeunes et autres animaux qui ne sont pas encore en lactation ont moins d'aliments distribués. Autre exemple : la place des estives n'est prise en compte qu'indirectement, car elle n'a pas été comptabilisée dans la SAU de la ferme. Nous avons « corrigé » cela en calculant un nombre moyen d'UGB présents à l'année sur la ferme, permettant de tenir compte de la transhumance estivale lorsqu'elle a lieu.

Il serait intéressant de « peaufiner » ces choix et indicateurs, pour construire un outil stable d'analyse des pratiques d'un système, permettant d'accompagner les personnes qui le souhaitent sur la mise en place de pratiques plus économes et autonomes dans leur système. Cet outil pourrait être d'autant plus intéressant pour structurer un groupe de travail à B.L.E : utilisé comme outil d'animation collective, il pourrait permettre d'intéresser plus facilement les éleveurs-ses à des questions techniques touchant à d'autres domaines que la santé animale, mais en lien avec elle.

4.2 Parallèle avec des logiques mises en place dans l'Orb et le Lodévois, ainsi que dans la Chartreuse

Les deux logiques que nous avons dégagées de nos résultats s'appuient d'abord sur des pratiques herbagères. Une chose nous surprend dans nos résultats : les systèmes avec transformation et commercialisation en circuits courts (T-CC) ont une productivité par animal supérieure aux systèmes sans transformation et commercialisation en circuits longs (ST-CL).

De prime abord, nous aurions plutôt pensé que les T-CC, en transformant justement, créeraient davantage de valeur ajoutée et auraient donc besoin de moins de quantité de lait produite pour être efficace, comparé au ST-CL, comme dans les systèmes des régions de piémont et de moyenne montagne d'Occitanie (Morsel, 2018). Ces systèmes, développés dans un contexte différent de celui du Pays basque, présentent néanmoins certaines similitudes : souvent des systèmes avec un atelier ovin lait principal et bovin viande secondaire ; des agnelages majoritairement en contre saison ; des zones de piémonts et de parcours non ou très peu mécanisables. D'après Nathan Morsel (2018), dont sont issues les citations ci-dessous, deux stratégies sont mises en place par les éleveurs-ses disposant de moins de terres labourables et de prairies temporaires :

- Une stratégie d'autonomie et d'économie alimentaire, reposant sur le pâturage de parcours et de bois. *« Pour ce fait, ils sous exploitent le potentiel génétique de leurs brebis pendant l'hiver, de manière à écrêter le pic de production et les sélectionnent sur la persistance à la traite, afin de faire une lactation longue »,* amenant une productivité par animal finalement supérieure à des systèmes favorisant davantage la distribution d'aliments. Autres points de cette stratégie : la distribution de fourrages s'arrêtent en juin – comme dans les systèmes étudiés ici -, même si une ration de concentrés continue d'être distribuée à la traite. Cette stratégie ressemble à celle que nous avons nommée ST-CL.
- Une stratégie de diversification : *« ceux qui disposent d'encore moins de surfaces, tant en terme de parcours et de bois que de terres labourables (et qui n'ont pas eu accès au foncier libéré dans les vallées), ont volontairement diminué la taille de leurs troupeaux, et transforment une partie du lait produit en fromages (40 %), le reste étant livré à Roquefort ».* Cette stratégie ressemble à celle que nous avons nommé T-CC.

Dans les pratiques, ces systèmes se traduisent différemment de ceux observés dans le Pays basque, avec globalement moins d'animaux par système et avec une productivité moindre (voir tableau ci-dessous). Une des perspectives de ce travail serait d'approfondir le pourquoi du comment : pourquoi les systèmes T-CC ont-ils globalement plus besoin de productivité par animal que les systèmes ST-CL ?

Une première hypothèse pourrait être que le nombre de coopératives laitières et d'industries agroalimentaires au Pays basque permettrait aux éleveurs-ses d'avoir une relativement bonne valorisation du lait : *« Les produits des exploitations agricoles du Pays basque sont les matières premières de la chaîne de transformation des principaux établissements agroalimentaires. La filière lait est représentée principalement par 10 établissements pour 312 emplois, principalement alimentée par la transformation de lait de brebis »,* (Association pour la formation et l'information & EHLG, 2008). Tandis

que les systèmes en T-CC ont souvent besoin de plus de main d'œuvre, pour faire la transformation et une partie de la commercialisation, et ont recours à du salariat, demandant au système de pouvoir sortir un salaire fixe minimum.

Transfo – Circuits courts	Sans transfo – Circuits longs
220 L/brebis dans les systèmes d'Occitanie	< 350 L/brebis dans les systèmes d'Occitanie
110 L/brebis dans les systèmes du Pays basque	> 81.5 L/brebis dans les systèmes du Pays basque
200-250 brebis adultes (Occi.)	< 300-400 brebis adultes (Occi.)
120-150 brebis adultes (PB)	< 170-250 brebis adultes (PB)

Tableau 7 : Synthèse des différences et similitudes observées avec les systèmes OL du bassin Roquefort (Morsel, 2018)

Dans la Chartreuse, Lucien Jallot écrit dans son mémoire que les systèmes plus économes s'appuient sur différents points, qu'on retrouve également dans les systèmes basques (Jallot, 2018) :

- Une évolution de l'organisation, « *qui peut se faire au prix d'un temps de travail plus important, par exemple pour les mouvements plus fréquents des troupeaux ou le pacage des parcelles sur versants pentus ou embroussaillés. Il est toutefois difficile de quantifier ce travail supplémentaire, notamment en comparaison des économies de temps, par exemple en débroussaillage mécanique ou récolte de fourrages secs dont la consommation est diminuée* » ;
- Amélioration de la qualité des fourrages distribués, avec en même temps une diminution des quantités distribuées ;
- Une mise en commun des matériels utilisés sur les fermes, via des CUMA notamment.

Dans le contexte basque, il y a de multiples enjeux autour de pratiques économes et autonomes concernant l'alimentation des animaux, ce que nous allons approfondir dans la partie suivante.

4.3 Des enjeux multiples autour de l'autonomie et de l'économie alimentaires

Selon nos résultats, en dehors des estives, les parcours ne sont pâturés que dans trois systèmes sur 24. Pour maintenir, tout ou en partie, l'autonomie alimentaire d'un élevage, le pâturage des parcours peut être un levier intéressant, d'autant plus que :

- une chenille est présente au Pays basque, le Cirphis, qui consomme les feuilles des graminées des prairies, plus ou moins fortement en fonction des années (tensions autour de la gestion de cette chenille) ;
- des feux pastoraux et écobuages sont pratiqués de façon importante à la fin de l'hiver, sur les zones non mécanisables (très pentues et rocheuses), afin de ralentir la fermeture des milieux (tensions autour de ces pratiques) ;
- le changement climatique amène des épisodes extrêmes de plus en plus fréquemment, impactant fortement la pousse de l'herbe et donc les systèmes qui en sont dépendants.



Chenille Cirphis

Le Cirphis est un papillon, dont les chenilles consomment les graminées des prairies en fin d'été / début d'automne. Le niveau de présence de cette chenille varie en fonction des années : elle est favorisée par des étés secs et chauds, un stock de matières organiques non décomposées (fumiers frais, vieille herbe...), ainsi que des hivers doux et des printemps pluvieux. Lors d'années de fortes présences, comme en 2018, « *la densité des chenilles dépassait les 15 à 20 / m2. De nombreuses prairies ont été rasées. Les troupeaux ne sont pas encore tous redescendus des estives, et la problématique du pâturage de fin d'année se pose...* » (B.L.E, 2018).

Les épisodes importants de présence de cette chenille se rapprochent, à un rythme d'une attaque importante tous les deux ans depuis quelques années (une attaque importante en 2016, 2018, 2020...et cette année en est une également). L'aire de présence de cette chenille semble aussi s'élargir, en remontant en altitude et en allant parfois jusque dans le Béarn. Peu de choses sont connues sur cette chenille, sa présence n'impactant que peu de pays et des territoires bien particuliers.

« Les prairies plus diversifiées et plus âgées semblent moins impactées (sauf les années dites « noires », où la proportion de ravageurs est si importante que les méthodes alternatives ne compensent pas la prédation). Ainsi, il est pertinent de réduire la proportion de dactyle, jugé très appétent pour les chenilles par rapport aux fétuques (élevées, des prés, rouge...) et d'avoir des prairies multi-espèces avec légumineuses pour diminuer le potentiel de perte lors d'attaques », (B.L.E, 2022).

Cette chenille est difficile à gérer une fois présente, en AB ou non, et les traitements phytosanitaires posent de grandes questions sur leurs impacts sur la biodiversité (pollinisateurs notamment, avec des apiculteurs dont les ruchers sont fortement impactés après des traitements) et sur la santé des habitants proches des parcelles concernées. Des tensions se cristallisent.

Des tensions se cristallisent également autour de la pratique de feux pastoraux et d'écobuages. Les feux pastoraux sont réglementés et autorisés d'octobre à mars. *« Environ 1/10^{ème} des terres brûlent tous les ans »,* sur une fenêtre de temps généralement restreinte, en lien avec les conditions climatiques – *« il y a peut être 20 – 35 jours où on peut allumer des feux »* (HDR, 2020). Ces pratiques soulèvent de nombreuses questions (impacts sur la biodiversité, sur les sols, sur la santé humaine ; question de la pression de pâturage derrière un feu...) dont nous ne rentrerons pas dans les détails ici. Néanmoins, là encore des tensions se cristallisent.

B.L.E a accueilli cet été un stage, en lien avec le pâturage de parcours et le rythme des écobuages : il s'agissait d'observer les comportements de prise alimentaire d'une race de vache allaitante, la Terreña, sur une zone de parcours, pour faire un premier bilan de son impact potentiel sur la végétation et la fermeture des milieux.

Globalement, la place des parcours dans l'alimentation des troupeaux ruminants au Pays basque est marginale, quand elle existe. En parlant d'une de ces zones, Clément Gaillères qui a réalisé le stage sur la Terreña, écrit : *« cette désertification [des zones d'indivis ou de communaux] entraîne un embroussaillage du milieu et donc une perte de surface pâturable. Le travail de botanique et de cartographie mené durant le stage a permis de mettre en évidence la diversité de la végétation herbacée. Cette diversité de végétation est une ressource alimentaire souvent négligée et qui est souvent considérée comme non exploitable. C'est ce manque d'exploitation de la broussaille qui est à l'origine de son développement important »,* (Gaillères, 2022).

La place même des estives dans l'alimentation des troupeaux pourrait être plus importante. Au cours de l'été 2021, nous avons mené un entretien avec Marine Piana, chargée de mission Natura 2000 dans le syndicat de gestion des estives de la vallée de Cize, qui regroupe 20 communes, dans le canton de St-Jean-Pied-de-Port et Suhescun, pour un total de 13 000 ha de surfaces pastorales (5 000 ha en plus en réalité, mais recouvert par des bois non pâturés). *« Il y a une baisse du nombre d'exploitations agricoles qui utilisent ces surfaces, de 15 % entre 1988 et 2010. Pour autant, depuis 10 ans, le chargement d'UGB pâturants est constant, du fait de l'agrandissement des troupeaux et d'un changement de pratiques : il y a une diminution des UGB brebis et une hausse des UGB vaches et chevaux, qui demandent moins d'entretiens et dont les éleveurs tirent une bonne commercialisation ».* D'autres questions se posent : les éleveurs-ses transhument de moins en moins longtemps ; avec la hausse des animaux, demandant moins de suivis en général, la conduite est moins fine qu'auparavant et il y a plus de refus et de besoins d'entretiens des espaces complémentaires. *« C'est difficile de comparer avant et maintenant : avant il n'y avait pas de gestion, de déclarations des entretiens complémentaires, alors que maintenant si car il y a plus d'usages différents de la montagne (touristes, santé humaine...) ».*

Aujourd'hui, les éleveurs-ses transhumants sont plutôt vieillissants et peu dans ce secteur arrêtent sans transmettre. *« C'est un effet boule de neige. Il y a un certain plancher d'utilisation qu'il ne faut pas dépasser : si le nombre de transhumants diminue trop, on aura un effet boule de neige inverse et une dynamique d'embroussaillage devenant ingérable pour ceux qui restent ».*

Extraits de propos recueillis en été 2021, d'une personne transhumant tout son troupeau de brebis pendant 6 mois : « *Le jour où tout ça disparaîtra, je ne sais pas si j'aimerai autant l'estive. Les vieux, ils vont partir et puis les jeunes, ils ne reprennent pas, ou ils viennent mais vite fait, de temps en temps* ». La dynamique ne semble pas nouvelle : « *Malgré une activité dynamique et un fort attachement au territoire, le pastoralisme souffre d'une importante diminution des éleveurs transhumants, au profit d'exploitation liée à la vallée* », (Association pour la formation et l'information & EHLG, 2008).

Enfin, les impacts du changement climatique rendent la production fourragère instable d'année en année : l'année dernière était une année particulièrement humide, rendant le séchage des récoltes fourragères compliqué ; cette année l'été a été très sec, limitant fortement la pousse de l'herbe et amenant les éleveurs-ses à entamer leurs stocks de fourrages, normalement utilisés en hiver. Les épisodes climatiques extrêmes se rapprochent dans le temps (sécheresses estivales, sécheresses hivernales, inondations automnale...) : 1976, 1989, 2003, 2005, 2011, 2018, 2019, 2021, 2022... Et ce rapprochement temporel n'est pas appelé à ralentir. « *C'est compliqué de se préparer au changement climatique : d'un côté les systèmes agricoles retardent leur montée en estive, avec des traites longues, et de l'autre, il est probable que la pousse de l'herbe soit de plus en plus tôt sur les pelouses* », explique Marine Piana. Par exemple, l'agrostis, herbacée très présente dans les pelouses acides, majoritaires sur le canton de Cize, épie fin mai / début juin. Un pâturage précoce permettrait de l'empêcher de monter à épiaison et de conserver une ressource appétente pour la suite de la saison...

Sans résoudre complètement ces enjeux, le pâturage de parcours dans les zones intermédiaires, situées dans des zones peu ou pas du tout mécanisables, pourrait constituer une « béquille » intéressante dans les périodes de soudures, lorsque la ressource herbagère est diminuée dans les prairies. Cela contribuerait aussi à peut-être diminuer l'ampleur des feux pastoraux et écobuages. Les parcours se trouvent principalement sur des zones intermédiaires, marquées par de très fortes pentes et caillouteuses, les rendant peu ou pas du tout mécanisables. Grossièrement, trois grands types de plantes s'y trouvent : des bruyères et callunes (callune vulgaire, bruyère cendrée...), de la fougère et des ajoncs.

Il serait envisageable d'arriver à des calendriers d'alimentation proches de celui évoqué par Xavier Chareyre, éleveur de chèvres en Ardèche : « *Pour être autonome en fourrage, j'essaie de gérer au mieux la pousse de l'herbe et des couverts. Je fais du pâturage tournant que j'étends à des « réservoirs de pâturage » les années sèches. Il s'agit de zones entre le sous-bois et la lande, qui ont un potentiel faible, avec beaucoup de ligneux* » (Puel, 2022). Reste à trouver les freins principaux des éleveurs-ses à valoriser les parcours, puis des façons de les contourner, de faciliter l'utilisation des parcours, avec des systèmes d'élevages qui valorisent déjà davantage les parcours par exemple.

Ce changement de pratiques soulève d'autres questions. D'abord, la question de l'organisation pour accéder au pâturage de ces parcours. Propos issus d'un des 25 entretiens, menés en été 2021 : « *Pendant un mois j'essaie de mettre les antenaises et les vides sur les basses montagnes ici, à 1.5 km de la ferme. Il n'y a pas de brebis sur cette montagne. Après ce sont des trucs privés, il n'y a pas de baux communaux... L'utilisation de ces montagnes, de ces basses montagnes-là, je ne sais pas ce qu'il faudrait. Des trucs individuels ou en collectifs... Une meilleure valorisation des parcours qui ne sont pas utilisés en tout cas. Ce n'est pas évident quand ce n'est pas à toi* ».

Augmenter le pâturage dans les rations des ruminants soulève aussi la question de la qualité du lait derrière et en particulier de sa fromageabilité : « *il y a deux types de protéines dans le lait : les caséines, qui ont un intérêt fromager, et les albumines, moins intéressantes pour la transformation. Si les vaches ou brebis ne ruminent pas assez, elles produisent plus d'albumines que de caséines et ce n'est pas bon pour le fromage* », d'où dans certains systèmes une distribution de foin avant la pâture. Un travail serait à mener sur la qualité du lait issu de la pâture de parcours : en étant composé de végétaux plus riches en fibres (ligneux, plantes avec des tissus « résistants » liés à leur milieu de vie...), leur pâturage par des ruminants permet-il d'obtenir une qualité de lait comparable à une ration de foin ? D'après Ekaitz, ancien animateur ruminants à B.L.E, « *ce serait un gros travail à mener* » (les citations sont issues d'un entretien avec lui mené pendant l'été 2021).

Ensuite, la question du temps de travail : la garde n'est que peu pratiquée au Pays basque, hormis en estive, car les prairies clôturées permettent de contenir les animaux. Cela permet de consacrer du temps à autre chose, comme la transformation, comme dans le système de la personne dont une partie du discours est retranscrite ici « *Mon idée, c'était de les faire pacager sur du bon bois pendant une heure, puis les ramener ailleurs pour qu'elles se posent. C'est important tu vois, elles ont un rythme qu'elles aiment aussi. Il faut qu'elles se posent comme ça, pendant 2-3 heures... Si on veut être au rythme des animaux, tu ne peux pas faire ça, enfin il faut 2 personnes quoi, une qui fait du gardiennage et l'autre qui fait la transformation* ». Une autre personne rencontrée concluait ainsi : « *Ce n'est pas qu'on ne sait pas, c'est qu'on n'est pas encore allé jusqu'au bout : il nous manque un berger pour valoriser les châtaignes à l'automne. On sait qu'il faut le mettre en place, mais ça bouffe de l'énergie etc. Et il y a le contexte topographique* ».

Comme le dit le dernier extrait de discours, ces pratiques ne sont pas évidentes à mettre en place, il y a une certaine prise de risque de la part des éleveurs-ses à changer. Les changements obligent « *à repenser le fonctionnement global de l'exploitation et remettent parfois en question de manière importante les pratiques historiques et les indicateurs économiques. La réduction du maïs, le plafonnement des achats de concentrés et l'augmentation de l'herbe [et/ou des parcours] ont des impacts potentiels sur le niveau de production laitière* », (Stoumboff et al., 2022).

Mieux comprendre les freins aux changements peut permettre d'amener les éleveurs-ses à en parler, à échanger entre eux-elles sur leurs pratiques et « d'ouvrir » des possibles, de transmettre d'autres façons de faire qui sont viables et vivables.

« *Ces éléments vont permettre aux Civamistes faisant visiter leurs fermes et aux animateurs « herbe » d'adopter un discours différent et de cibler sur leurs petites évolutions répondant à des préoccupations largement partagées par les éleveurs qui permettent de se familiariser avec la perspective d'une évolution de système. Parmi ces éléments, des thématiques comme la santé par les huiles essentielles, la méthode Obsalim, des points techniques sur le thème de l'abaissement du coût alimentaire et la chasse aux gaspils d'aliments concentrés, le déprimage au printemps, l'approvisionnement en eau des parcelles, la création de chemins d'accès... Ces détails techniques sont souvent les freins qui bloquent l'amélioration des conditions de pâturage des vaches laitières* » (Bois, 2013). Augmenter le pâturage pour diminuer les apports de fourrages distribués demande de la technicité et peut faire peur, la notion de familiarisation avec ces concepts est importante et s'inscrit dans un temps plus ou moins long, généralement quelques années.

4.4 Les freins aux changements

Dans la Chartreuse, contexte encore différent, Lucien Jallot explicite des conditions de mise en place des logiques de production plus économes : « *Il semble que conduire les animaux au pâturage de façon plus économe nécessite une maîtrise technique un peu plus fine des animaux, afin de gérer au mieux l'adéquation entre le troupeau et les ressources alimentaires, pour utiliser le moins possible d'aliment concentré et de foin et intervenir mécaniquement aussi rarement que possible. Certains-nes éleveurs-ses (...) échangent et expérimentent par exemple sur l'ajustement de la conduite à l'échelle de la parcelle, afin de faire évoluer la flore selon leurs objectifs, sur l'utilisation des végétations diversifiées (et notamment des épineux et ligneux) comme une ressource alimentaire qui peut être particulièrement intéressante, notamment en période de faible disponibilité des herbacées* », (Jallot, 2018).

L'environnement social dans lequel les éleveurs-ses agissent influence leurs pratiques. Échanger sur ses pratiques n'est pas évident, peut-être encore moins dans un milieu rural où l'interconnaissance est très forte et ce d'autant plus avec un nom connu depuis au moins une génération (propos internes à B.L.E, (Solagro, 2022)).

« *Ainsi en France, ces agriculteurs peuvent difficilement bénéficier des services offerts par les structures et organismes de conseils, qui sont encore très largement consacrés à l'agriculture intensive (...). Car l'enjeu n'est pas que cognitif ou technique, il est aussi axiologique : l'autonomie demande de prendre de la distance vis-à-vis des normes professionnelles dominantes de l'agriculture intensive.*

Durant la transition vers la polyculture élevage autonome, les façons de faire des agriculteurs, les connaissances et les concepts qu'ils mobilisent, les objets sur lesquels ils travaillent évoluent profondément, ainsi que d'autres dimensions, moins explicites et pourtant fondamentales, telles que les normes professionnelles auxquelles ils font référence : la « belle parcelle », la « belle vache »... ne sont plus les mêmes et sont pourtant structurantes du travail de l'agriculteur », (Coquil, 2014a).

Tous les changements de pratiques ne sont pas égaux en termes de réorganisation du travail et de modification globale du système (Vidal et al., 2020). : certains peuvent se mettre en place sur une campagne (pratiques autour de la santé animale, de la façon de gérer le fumier,...) et n'impliquent que des petits changements du système ; d'autres nécessitent de repenser globalement le système (périodes des mises-bas, groupement ou non, augmentation de la part de pâturage...).

« La mobilisation du pâturage tournant provoque, certes, la mise en place du pâturage des vaches laitières dans une ferme, mais elle provoque également la prise de conscience chez l'agriculteur de la nécessité d'une gestion adaptative, par distinction avec une gestion planifiée sur sa ferme. Cette gestion adaptative déplace les modalités d'apprentissage de l'agriculteur, elle met en éveil son sens de l'observation pour anticiper les ajustements nécessaires, ce qui pourra avoir des effets sur ses façons d'agir sur d'autres composantes de sa ferme », (Coquil, 2014a).

Le projet FraiFacE du réseau Civam, qui visait à comprendre la démarche des « herbagers », relevait que 40 % des éleveurs-ses non herbagers interrogés souhaiteraient valoriser plus d'herbe, mais que différents freins les limitaient (Bois, 2013) :

- le fait de ne pas avoir confiance dans les prairies pour couvrir les besoins alimentaires des animaux ;
- « l'herbe c'est compliqué, ça épie tout le temps », « c'est un éternel combat », marquant un manque de connaissances techniques pour gérer l'herbe au pâturage (pourquoi ? comment ?) ;
- La ressource fourragère sur prairie est une « ressource annexe, dont on ne discute pas ou peu » ;
- « quand mon tas de maïs est rentré, mon quota est fait ».

De façon hypothétique, car nous n'avons pas à proprement parlé approfondi la représentation des éleveurs-ses des parcours, nous imaginons que les discours sur le pâturage de parcours sont similaires à ceux ci-dessus à propos du pâturage de prairies. Sur les 42 personnes enquêtées dans l'enquête de Fabienne Bois, 17 reproduisent un système fourrager qu'elles connaissent et 11 basent leurs systèmes sur le stockage de maïs.

« Les avantages économiques sont cités comme critère déterminant pour à peine un quart des enquêtés », (Bois, 2013). Parler des systèmes herbagers économes et autonomes avec d'autres portes d'entrées que seulement économique peut permettre de leur amener un autre sens, une autre représentation. La question du temps de travail semble tout aussi importante par exemple. Dans la même enquête, les motivations des éleveurs-ses en SHEA leur ont été demandées :

- Pour 16 d'entre eux, le changement s'est fait en lien avec la qualité du travail, en termes de simplicité, de conditions et de temps. *« Pour certains, le travail a été une motivation pour changer le système : pour réduire l'astreinte, changer de type d'activité, retrouver du sens dans ce qu'ils font. Pour d'autres, le travail a ajouté un frein au passage à un système herbager : crainte de ne pas avoir les compétences nécessaires, d'avoir de nouveaux apprentissages à faire et du temps à y passer, etc. (...) Travailler en système économe ne suffit pas à garantir la durabilité sociale », (Tremblay, 2020) ;*
- Pour 12, par soucis éco-citoyen, « s'y retrouver » sur les questions d'autonomie, de dépendance au soja, d'environnement... ;
- Pour 8, le changement a été amené par des questions économiques et politiques, avec les MAE ;

- 7 ont été influencés, par des lectures, voyages, visites etc.

Un changement ne s'opère que lorsqu'un problème est rencontré... Ces différentes motivations à mettre en place des SHEA résonnent avec celles recueillies auprès de notre échantillon. Dans l'enquête de Fabienne Bois, il ressort que les principales difficultés rencontrées par les éleveurs-ses avec leur changement de système ont été d'assurer les stocks fourragers, de maintenir les prairies en bon état avec le pâturage, de gérer les aléas climatiques (« *sans maïs, c'est dur en périodes sèches ou humides* »), de conduire le pâturage. Dans la perspective de diffusion de notre travail et d'animation de cette thématique, ce travail est intéressant à garder en tête.

Tout en y gardant les mots de Xavier Coquil : « *Analyser, accompagner et conduire le changement en nous intéressant uniquement aux façons de faire, aux pratiques (au sens de faits techniques) des praticiens renvoie donc, à notre sens, à une vision partielle et peu opérante de la transition qu'ils doivent opérer. (...). Cette émergence renvoie à une transformation en profondeur de leur activité : les objets, les concepts, les connaissances, les normes professionnelles des agriculteurs et les valeurs auxquels ils adhèrent se transforment. Cette transition professionnelle est initiée par 4 types de facteurs : la découverte de l'impensable ; la prise de conscience d'un décalage entre ce que l'agriculteur fait et ce qu'il pense ; l'apparition de problèmes d'ordre technique ou financier dans son travail ; la réponse à des contraintes externes. L'initiation de la transition est souvent initiée par la conjonction de plusieurs de ces 4 facteurs* », (Coquil, 2014a).

Conclusion

Les objectifs de ce travail étaient de caractériser les systèmes herbagers économes et autonomes dans le contexte du Pays basque. Pour cela, ce travail a été mené en deux temps : d'abord un recueil et une caractérisation des motivations et objectifs des éleveurs-ses se sentant en SHEA ; puis une description et une analyse de leurs systèmes et de leurs pratiques.

À travers différents indicateurs et différentes analyses de systèmes, nous avons décrit deux types de logiques. La première se traduit par une faible productivité par animal et une commercialisation en circuits longs : la recherche « d'efficacité économique » tient davantage à des pratiques économes et autonomes. La deuxième logique se traduit par une productivité par animal plus importante et une commercialisation au moins en partie via des circuits courts : la recherche « d'efficacité économique » tient davantage à la possibilité de fixer ses prix de vente. Ces logiques amènent différents types de pratiques, sur des questions d'autonomie alimentaire des troupeaux ; d'économie alimentaire (distribution d'aliments) ; d'économie d'intrants et d'investissements ; d'autonomie en matériel ; de vivabilité humaine, en termes de temps de travail ; d'autonomie décisionnelle.

Pour B.L.E, la suite de ce travail passera par différentes actions. Dans un premier temps, il y aura un temps de restitution publique de ce travail aux éleveurs-ses. L'idée sera de présenter ce travail et recueillir les réactions du public : que pensent-ils-elles des façons de décrire et analyser les systèmes ? Est-ce que des critères d'analyses des termes « économe » et « autonome » ne sont pas présents dans cette étude ou sous-estimés ? Ce temps pourra être utile pour construire et améliorer un outil « diagnostic », permettant de faire le point en individuel sur chaque système et de voir quelle(s) marge(s) de manœuvre peuvent être envisageables. Cet outil serait pertinent pour animer par la suite des groupes et évoluera en fonction de son utilisation et des systèmes rencontrés.

Ce temps de restitution et d'échange sera suivi dans l'année qui vient par des demi-journées de rencontres techniques sur des fermes enquêtées. L'idée sera d'axer sur les objectifs de la personne, ayant amené tel système avec telles pratiques. Et telle(s) particularité(s) sur les questions d'autonomie et d'économie. Ces demi-journées « bout de prairie » pourraient être l'occasion de faire se rencontrer des personnes intéressées par le sujet et d'initier un travail en collectif sur ces questions.

A terme, un des objectifs de B.L.E est la création et l'animation de groupes de travail sur ces questions, pour co-construire des « faisables » pour chaque système, sur la base de ce travail et des pistes qui y sont évoquées, ainsi que sur la base de chaque système (contexte géographique, motivations et objectifs des éleveurs-ses...). Cette étape de co-construction devra être implicite pour les participants, les amenant à manipuler eux-mêmes des outils et concepts amenant autonomie et économie. Par exemple, pour la question du pâturage, chacun devra se familiariser avec les notions techniques qui en découlent, pour être autonome décisionnellement et être capable d'adapter le système aux aléas rencontrés : « Être capable de ne pas sortir les vaches le 15 mars par habitude, parce que c'est ce qu'on fait chaque année, mais être capable de les sortir le 2 février cette année, dans ce climat et ce contexte de cette année ». Cela demande un suivi et un temps d'animation qui doit être pensé sur le long terme.

Nous finirons sur ces mots, tirés d'un billet de blog posté sur le site internet de l'IDDRI : « *Nous sommes des animaux sociaux : nos envies, nos besoins et nos représentations de ce qui est souhaitable et désirable font partie d'une trame qui nous lie les uns aux autres. Et dans nos États modernes, cette trame collective, partagée aussi avec les acteurs économiques, c'est la promesse d'accès à une abondance matérielle. Cette logique de modération ne va donc pas de soi et nécessite un vrai débat (...). Pour une bonne partie des ménages les plus modestes, consommer davantage, c'est accéder au mode de consommation de la classe moyenne, norme de réussite instituée dans notre société* », (Saujot & Brocard, 2022). Ces mots ne s'adressent pas spécifiquement au monde agricole, cependant des parallèles et résonances nous apparaissent avec nos propos précédents : c'est en donnant à voir des possibles qu'une réflexion peut être entamée sur des façons de faire autres, impliquant des sens dans le métier et des normes de réussites différentes.

5 Références bibliographiques

- Abhervé, M. (2015). *Vers une collectivité du Pays Basque Nord : Cette fois cela semble pouvoir se concrétiser*. Les blogs d'Alternatives Économiques. <http://blogs.alternatives-economiques.fr/abhervé/2015/08/10/vers-une-collectivite-du-pays-basque-nord-cette-fois-cela-semble-pouvoir-se-concretiser>
- Agerre, D. (2017). *La résilience des fermes labellisées Agriculture biologique en production ovin-lait à l'intérieur du « Périmètre LEADER Montagne basque » ; entre aptitudes et perspectives* [Mémoire de master 2]. Université Bordeaux Montaigne.
- Agreste. (2022, avril). *Fiche territoriale synthétique RA 2020 « Pyrénées-Atlantiques »*. DRAAF Nouvelle-Aquitaine. https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_pyrenees_atlantiques_cle4cbb5a.html#cheptels
- Arrapitz federazioa. (2022). *Arrapitz info—Ekaina / Juin 2022*.
- Association pour la formation et l'information, & EHLG. (2008). *Atlas de l'agriculture du Pays basque—Observatoire de la ferme basque et étude pour une meilleure adaptation sociale et environnementale des politiques agricoles au territoire basque*.
- Barry, C., & Polvêche, V. (2021). Recensement agricole 2020. *Agreste*, 5, 4.
- Biharko Lurraren Elkartea. (2015). *Recueil d'analyses : Besoins et actions de terrain sur une agriculture autonome et économe en territoire de moyenne montagne*.
- B.L.E. (2018, octobre). Cirphis, une année noire... *BLE Berri* n°60, 1.
- B.L.E. (2022, octobre). Le projet Cirphis : Où en est-on ? *BLE Berri* n°75, 4.
- B.L.E, & Aldudarrakbideo (Réalisateur). (2013). *Connaître son sol pour mieux adapter ses pratiques agricoles* [Vidéo YouTube]. <https://www.youtube.com/watch?v=obyZzW1mZd8>
- Boiron, G. (2017). *Coexistence des dynamiques agricoles à l'heure de l'agroécologie : Analyse diagnostique de l'agriculture du territoire d'Hasparren* [Mémoire de master 2]. Montpellier SupAgro.
- Bois, F. (2013, octobre). *PraiFacE : Comprendre la démarche des « herbagers »* | civam. <http://civambassenormandie.org/?p=828>
- Chambre d'agriculture des Pyrénées Atlantiques. (2018). *Productions animales*. Chambre d'agriculture Pyrénées Atlantiques. <https://pa.chambre-agriculture.fr/agriculture-64/agricultures-en-pyrenees-atlantiques/productions-animales/>
- Civam Adage 35. (2018a). *Les systèmes herbagers d'Ille-et-Vilaine : Autonomie, économie et performance ! La grille RESECO, un outil d'analyse harmonisé*.
- Civam Adage 35. (2018b). *Qu'est-ce qu'une ferme durable ? Chiffres-clés de 73 diagnostics de durabilité de fermes laitières d'Ille-et-Vilaine*.
- Combessie, J.-C. (2010). *La méthode en sociologie*.
- Communauté d'agglomération Pays basque. (2018). *BEGI : un portrait du Pays basque en questions*. 1.
- Coquil, X. (2014a). *La créativité paysanne au service d'une agriculture durable : Transition professionnelle vers la polyculture élevage autonome*.
- Coquil, X. (2014b). *Transition des systèmes de polyculture élevage laitiers vers l'autonomie. Une approche par le développement des mondes professionnels*. AgroParisTech.
- Coquil, X., Lusson, J.-M., & Dedieu, B. (2013). Itinéraires vers des systèmes autonomes et économes en intrants : Motivations, transition, apprentissage. *Rencontres recherches ruminants*, 20, 285-288.
- De Guenin, P., Etchessahar, P., Delgoulet, V., & Beaudemoulin, C. (2021). *Premiers résultats du Recensement agricole 2020 par département—Nouvelle-Aquitaine* (N° 22; p. 30). Agreste.
- Devienne, S., Garambois, N., Dieulot, R., Lebahers, G., & Commissariat général au développement durable. (2017). *Les systèmes de production économes et autonomes pour répondre aux enjeux agri-*

coles d'aujourd'hui. Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable.

Devienne, S., Garambois, N., Mischler, P., Perrot, C., Dieulot, R., & Falaise, D. (2016). *Les exploitations d'élevage herbivore économes en intrants (ou autonomes) : Quelles sont leurs caractéristiques ? Comment accompagner leur développement ?* (p. 165). Institut de l'Élevage, Réseau Agriculture Durable, AgroParisTech.

Dieulot, R., & Leray, F. (2022, mars). *Comprendre le fonctionnement des systèmes herbagers pour accompagner les agriculteurs vers ces systèmes—Base*.

FNCIVAM. (2010). *L'agriculture durable de moyenne montagne—Approche globale de systèmes productifs biologiques, autonomes et économes sur la montagne et le piémont basque*. <http://www.civam.org/images/actions/ressources/agriculture%20durable/publi-admm-finale.pdf>

Gaillères, C. (2022). *Amélioration de l'état d'une estive au Pays basque—État des lieux d'un projet d'élevage d'une race de vache locale*. [Rapport de licence professionnelle GENA]. Montpellier SupAgro.

Garambois, N., Aubron, C., Jallot, L., Lhoste, V., Latrille, M., & Morsel, N. (2018, décembre 7). *Les systèmes de production agro-sylvo-pastoraux économes—Quel impact sur la création de richesse et d'emplois, sur les paysages et sur les systèmes alimentaires ?* [Séminaire annuel de l'Association Française de Pastoralisme].

Goodman, L. A. (1961). Snowball Sampling. *The Annals of Mathematical Statistics*, 32(1), 148-170. <https://doi.org/10.1214/aoms/1177705148>

Hauber, J. (2022, juin). *Pratiques paysannes : Les lueurs d'un contre-pouvoir*. 13.

HDR. (2020, avril 30). *L'Ours et la Carotte—Su Aski*. RADIO HDR. <https://www.radiohdr.net/2020/04/30/lours-et-la-carotte-suaski/>

Henner, L. (2017). *Fiche pratique MAEC Système Polyculture-élevage d'herbivores : Mesure système impliquant l'ensemble de l'exploitation*. ADAR Civam.

Hérody, Y., & B.L.E. (2012). *Les sols sur Flysch au Pays basque : Origine et histoire géologique ; conséquences agronomiques*.

Irulegiko Irratia. (2022, janvier 28). *AFOG-k laborarien arranguren inguruan trukatzetailerrak antolatzen ditu—Irulegiko Irratia*. <https://www.irulegikoirratia.eus/kronikak/arrapitz/afog-k-laborarien-arranguren-inguruan-trukatze-tailerrak-antolatzen-ditu>

Jallot, L. (2018). *Les systèmes économes et autonomes en région de piémont et de moyenne montagne : Quels effets sur l'emploi, les systèmes alimentaires et les paysages ?* [Mémoire de master 2]. AgroParisTech.

Jaunarena, M. (2020). *Rapport sur le système ovin lait bio au Pays basque—Analyse des données économiques et des témoignages*.

Launay, F., Girardin, S., Bletterie, N., Aussibal, G., Brosse-Genevet, E., Guinamard, C., Pégion, M., Dessailly, Sirot, B., Huron, J., Buchert, J., Marie, J., Jeannin, B., Chardes, M.-C., Kosmala, L., & Gomez, D. (2015, décembre). *Méthode Mil'Ouv : Tableurs de saisie*. Institut de l'Élevage. <https://idele.fr/detail-article/methode-milouv-tableurs-de-saisie>

Launay, F., Jouven, M., Zapata, E., & Farrié, B. (2019). *Le RAMI PASTORAL : présentation et mode d'emploi*.

Lusson, J.-M., & De Marguerie, A. (2013). Démarches d'accompagnement dans le réseau Rad-Civam, le cas du projet Grandes Cultures Économes. *Revue Agronomie, environnement et sociétés*, 3(2).

Mazusta, E. (2014). *Un élevage ovin laitier spécialisé avec vente d'agneaux en circuit long*. 8.

Mestelan, P., Conteau, C., Pinet, F., & Vansteelant, J.-Y. (2015). *Recommandations des Parcs—Mesure agro-environnementale et climatique « Systèmes herbagers et pastoraux » individuelle*. Parcs naturels régionaux de France.

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. (2014). *Fiche MAEC Systèmes herbagers et/ou pastoraux—Création d'une nouvelle mesure*.

- Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. (2021). *La politique agricole commune 2015-2022—Annexe 10 : Les mesures agro-environnementales et climatiques—MAEC*.
- Morsel, N. (2018). *Analyse diagnostic du système agaire des hautes vallées de l'Orb et du Lodévois et de leurs piémonts—Les systèmes économes et autonomes en région de piémont et de moyenne montagne : Quels effets sur l'emploi, les systèmes alimentaires et les paysages ?* [Mémoire de master 2]. AgroParisTech.
- Moulin, C. H., Forel, E., & Lelièvre, F. (2009). Autonomie et robustesse des systèmes d'élevage en zone périméditerranéenne face aux évolutions de la variabilité climatique. *Rencontres recherches ruminants*, 16.
- Règlement (UE) 2018/848 du Parlement Européen et du Conseil du 30 mai 2018 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, et abrogeant le règlement (CE) n°834/2007 du Conseil, 02018R0848 (2018).
- Pascaud, E., Hetsch, E., Brajot, C., Lacorre, V., Pignol, V., Venteau, P., Vevaud, F., Ducher, S., & Liboutet, B. (2015). *Bulletin technique de la MAEC Finition en zone herbagère*. Chambre d'agriculture Haute-Vienne et Natéa.
- Puel, A. (2022, mai 26). *Sécuriser l'alimentation du troupeau face aux aléas du climat*. CIVAM. <https://www.civam.org/securiser-lalimentation-du-troupeau-face-aux-aleas-du-climat-2/>
- Région Pays de la Loire. (2022). *Notice d'information du territoire « Maintien des prairies permanentes remarquables »*.
- Réseau Agriculture Durable. (s. d.). *Réseau agriculture durable » Cahier(s) des charges*. Agriculture durable. Consulté 19 mai 2021, à l'adresse <http://www.agriculture-durable.org/lagriculture-durable/cahier-des-charges/>
- Réseau Civam national. (2018). *Diagnostic de durabilité réseau Civam—Guide de l'utilisateur*. Réseau Civam.
- Saujot, M., & Brocard, C. (2022, juin). *Poser les bases d'une politique de sobriété collective*. IDDRI. <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/poser-les-bases-dune-politique-de-sobriete-collective>
- Solagro (Réalisateur). (2022, mars 29). *Préserver la biodiversité dans les parcelles pour sortir des pesticides* [Webinaire]. <https://vimeo.com/693432900>
- Stoumboff, M., Chevin, C., Lesaint, S., & Frétière, K. (2022). *Mesures agroenvironnementales et climatiques et aides à l'agriculture biologique*. Agreste.
- Tremblay, O. (2020, juillet 23). *Le travail des « Pâtureur.ses » à la loupe*. CIVAM. <https://www.civam.org/le-travail-des-patureur-ses-a-la-loupe/>
- Van Campenhoudt, L., Marquet, J., & Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod.
- Vidal, A., Lurette, A., Nozières-Petit, M.-O., Vall, É., & Moulin, C.-H. (2020). The emergence of agroecological practices on agropastoral dairy farms in the face of changing demand from dairies. *BASE*, 163-183. <https://doi.org/10.25518/1780-4507.18645>

6 Annexes

6.1 Première trame d'entretien – été 2021

Présentation rapide du projet et des objectifs de ces entretiens

B.L.E travaille actuellement sur le projet « Élevage bio du Massif pyrénéen », en lien avec plusieurs associations départementales : le GAB 65 des Hautes Pyrénées, Bio-Ariège-Garonne, Biocivam de l'Aude, Civam Bio 66 et Civam bio du Béarn. Il est aussi mené en collaboration avec Bio Occitanie, la Fédération régionale des Civam d'Occitanie et le Civam Empreinte.

Dans ce projet, l'objectif de mon travail est de caractériser les systèmes herbagers économes du Pays Basque : quelles sont les motivations / stratégies / logiques des éleveur·se·s qui valorisent l'herbe ? Comment ont-elles-ils construits leur système ? Quel a été leur parcours ? Quels choix techniques et économiques ont-elles-ils faits ?

Pour cela et dans un premier temps, cet entretien servirait à recueillir votre histoire : vos objectifs à l'installation, le contexte de la ferme à ce moment, les changements de pratiques ou autres que vous avez mis en place depuis, vos motivations à la mise en place d'un système herbager économe et autonome, les freins et opportunités que vous avez rencontrés.

Par la suite, en 2022 un autre entretien serait organisé avec votre accord pour approfondir les caractéristiques technico-économiques de votre exploitation. L'idée est de décrire et analyser plusieurs fermes avec des SHEA au Pays basque, afin de comprendre les leviers mis en place et construire des scénarii de transitions en fonction des objectifs des éleveurs et éleveuses accompagnés par B.L.E. In fine, des rencontres « bout de prairie » en collectif devraient être organisées.

Trame des entretiens

Matériel à préparer :

- *une vue satellite de l'exploitation + pour les transhumant une carte IGN → localisation de leur exploitation, de leur système de culture et de leur système d'élevage.*
- *un calendrier de pâturage ; un calendrier annuel, pour reporter les « pics de travail », les dates de transhumance, les cycles des animaux etc.*
- *essayer d'avoir la compta de l'exploitation avant l'entretien (sur plusieurs années) pour commencer à appréhender le système d'exploitation.*

1- Description générale de l'exploitation : aujourd'hui combien d'UTH familiale / salarié / saisonnière ; espèces animales et nombres d'animaux ; SAU totale ; rotation et assolement des cultures ; nombre d'ares pâturées à l'année ; nombre d'ares accessibles ; productions.

- *zonage du parcellaire (localisation des parcelles et du siège d'exploitation). Le capital actuel de la ferme (matériel + bâtiments d'exploitation + infrastructures (drainage, irrigation...)). S'appuyer sur vue satellite de l'exploitation ou faire dessiner à la personne son parcellaire, avec les distances au siège d'exploitation.*
- *Organisation générale du système d'alimentation des animaux (distribution à l'auge, périodes de l'année...) : période de mise-bas, âge de la première mise-bas, type d'insémination, mode de renouvellement du troupeau, rations alimentaires, achats d'aliments, production / animal.*
- *Comment se passe la vie sur la ferme sur une année (globalement) ? Construire les schémas sur une feuille en parallèle + se servir du calendrier préétabli.*
- *Circuits de commercialisation + prix. S'appuyer sur schéma ferme Duteuil-Becker pour questions.*

2- Historique de l'exploitation, dynamique d'évolution : date et modalités d'installation, système de production initial, niveau de formation, motivations. Évolution des ressources, du nombre d'actifs, des investissements, abandon / introduction de cultures ou d'espèces animales, de pratiques...en lien avec les impacts sur le système de production + les objectifs recherchés par la personne. Environne-

ment dont elle a bénéficié pour les changements de pratiques. Évolution du système vers un système herbager économe (équilibre cheptels, surfaces...) + évolution des pratiques de pâturages (valorisation ressources existantes, prairies semées, parcours, estives...).

3- Perspectives : Projets à court, moyen et long terme ; préoccupations actuelles ; atouts/contraintes de la ferme. Quels leviers verriez-vous pour développer encore votre autonomie / économie ?

4- Les systèmes herbagers économes et autonomes. Pour vous, qu'est-ce qu'un système herbager économe et autonome ? En quoi considérez-vous que votre système est économe et/ou autonome ? Sur quels aspects ? Quelle(s) pratique(s) aurai(en)t un éleveur dans la conduite d'un système herbager non économe et/ou non autonome ?

5- Clôture de l'entretien. Pouvez-vous m'indiquer des éleveurs et éleveuses qui pour vous sont dans des systèmes herbagers économes et autonomes ? Pourquoi les pensez-vous comme conduisant un SHEA ? Observez-vous des effets du changement climatique sur votre ferme depuis votre installation ?

Sources

Proix, Hélène. « Savoir-faire traditionnels en conduite de prairies : faut-il et si oui, comment, remobiliser les savoirs et pratiques traditionnelles en conduite de prairie dans les Pyrénées Atlantiques ? » Mémoire, Purpan Toulouse, 2013.

Devienne, S., N. Garambois, P. Mischler, C. Perrot, R. Dieulot, et D. Falaise. « Les exploitations d'élevage herbivore économes en intrants (ou autonomes) : quelles sont leurs caractéristiques ? Comment accompagner leur développement ? » France: Institut de l'Elevage, Réseau Agriculture Durable, AgroParisTech, juin 2016.

6.2 Deuxième trame d'entretien – début d'été 2022

1- Économie et autonomie financière

Autonomie financière « globale »

Calculs du **produit brut** : quantités de produits vendus * prix de vente

Produits laitiers (quantité et prix, TP du lait)	- -
Produits carnés (nbr + poids carcasses)	- -
Autres produits animaux (laines, peaux, fumier...)	- -
Produits végétaux (grains, paille...)	- -
Autres produits végétaux (foin, regain...)	- -

Calculs des **consommations intermédiaires** : aliments, amendements, produits et frais véto, cultures et entretiens des surfaces, salaires et cotisations sociales...

Achats d'alim.	- fourrages (T/an + prix) → - concentrés (T/an + prix) → - autres → Consommation dans une année (report de l'année passée ? pour l'année suivante ?) :
Produits et frais véto	- frais véto/an → - nbr passage véto/an → - nbr d'intervention/animal/an →
Entretien des surfaces	<u>Amendements</u> Chaulage (T/an + prix) : Engrais (T/an + prix) : Fumiers / lisiers (T ou m3/an, dans l'idéal /ha) : Autres apports : <u>ITK – nbr de passages / an</u> PP : PT : Cultures : Landes : Bois : Autres :
Salaires et cot. Soc./an	- salarié sur la ferme → - berger salarié (estive) →

Possibilité de récupérer le bilan comptable et le compte de résultat de la ferme sur les 3 dernières années ?

S'appuyant notamment sur des conduites particulières

ALIMENTATION

Calendrier de pâturage à compléter (quand le fera ferme par ferme, penser à bien demander quantités de foin et regain produites + sur combien de surfaces environ, pour avoir une estimation de la production des prairies → voir si calculs taux pâturage cohérent).

Stratégies d'ajustements (achats externes si manque de ressources, acceptation d'une baisse de production des animaux, d'un amaigrissement à certaines périodes...) ?

Quelle(s) sécurité(s) mettez-vous en place (stock, report sur pied, gardiennage, animaux en pension, estive...) pour palier d'éventuels aléas ?

ÉQUIPEMENTS / BÂTIMENTS

Possédez-vous en propriété tout le matériel nécessaire au fonctionnement de votre ferme ?.....

Si non, à combien estimez-vous la part de matériel appartenant à d'autres ?

CUMA →

Copropriété →

Prestations extérieures →

Sur une échelle de 0 à 5, 0 pas du tout à 5 très fréquemment, quelle note vous donneriez-vous en matière d'auto-construction / aménagements de bâtiments ?.....

D'auto-construction / entretien de matériel ?.....

BILAN APPARENT N

Épandage de fumier : fumier composté ? Combien de temps en moyenne ?.....

Épandage de lisier : dilution du lisier ?.....

Est-ce que cultures de légumineuses en pure dans l'assolement ? Si oui, quelle variété et quel rendement ?

2- S'économiser humainement

CALENDRIER DE TRAVAIL ANNUEL : identification des tâches d'astreintes et des tâches saisonnières, des périodes d'emploi de main d'œuvre ou non etc...

- Semaine type en « période creuse » - description + de quelle période à quelle période ?
- Semaine type en « période de pleine saison » - description + quelle période à quelle période ?
- Tâches relatives à la gestion des végétaux : foins et regains, récoltes des cultures, semis, entretien des cultures, passages sur les prairies, entretien des clôtures....
- Tâches relatives aux animaux : mises-bas, traite, transfo si présente, distribution à l'auge, gardiennage, soins, nettoyage et entretien du bâtiment....
- Tâches liées à la commercialisation : temps de trajet, tenu de stand sur des marchés, préparation des commandes....
- Tâches administratives...

Sur une échelle de 0 à 5, avec 0 mauvaise et 5 très bonne, comment évalueriez-vous votre qualité de vie ? (nombre et fréquence de congés, conditions et temps de travail, stress....).....

Sur quelle(s) tâche(s) de la ferme estimez-vous déléguer ? (choix des semences de PT, achats d'aliments préparés...)

Pourquoi ces choix (manque de temps, impossibilité de cultiver, demanderai des investissements élevés...) ?

CHOIX DE COMMERCIALISATION

Choix de passer par des circuits courts pour quels produits ?

Choix de passer par des circuits longs pour quels produits ?

Pourquoi ces choix ? Attribuez une note de 0 « pas du tout » à 5 « tout à fait »

Rapport à l'argent qui pose question :

Vendre localement comme acte militant :

Contact avec les clients – sortir de la ferme :

Contact avec les clients – communication sur les pratiques :

Contact avec les clients – moteur de changements de pratiques :

RAISONNEMENT DES INVESTISSEMENTS

Rappel pour validation de la liste de matériels et de bâtiments évoqués lors du 1^{er} entretien :

Dans quelle(s) situation(s) investissez-vous ?

Comment investissez-vous ? (Occasion, neuf...)

Avec quel(s) objectif(s) investissez vous ? (confort, augmentation / maintien production...)

3- Autonomie décisionnelle

Comment définiriez-vous l'autonomie décisionnelle ?

Sur une échelle de 0 à 5, avec 0 pas du tout et 5 tout à fait, comment vous définiriez-vous ?

Est-ce que c'est un facteur important pour vous ?

Que pensez-vous de la balance « satisfaction à tout décider sur sa ferme, sans l'aide de personne » et « poids de la responsabilité de la prise de décision » ?

.....

Êtes-vous impliqué dans un ou plusieurs réseaux agricoles locaux ? (B.L.E, Lurzaindia, Trebatu, APF, EHLG, coopérative, chambre, EHLG, outils de transformations...)

.....

Quel(s) type(s) de formation(s) suivez-vous ? Note de 0 à 5

Via des lectures personnelles :

Via le suivi par un technicien – conseiller :

Via des échanges informels avec d'autres producteurs :

Via des formations et rencontres techniques organisées par des acteurs agricoles locaux :

A quelle fréquence diriez-vous solliciter des savoirs extérieurs (par an ou autre) ?

Faites-vous des expériences sur votre ferme ? Si oui, qu'avez-vous testés ?

Combien de temps pour arrivez à quelque chose qui vous paraisse adapté à votre système ?

Pourquoi ces expériences ? (manque de réf' ailleurs, pas de connaissances là-dessus, pas de formations locales proposées sur ce thème...)

Quelle(s) connaissance(s) vous semblent importantes pour faire votre métier ?

Sur des connaissances sur l'environnement, pouvez-vous me dire quels sont les 3 thématiques qui vous semblent les plus importantes parmi les suivantes :

- Les différentes ressources pâturables par des ruminants ;
- Des connaissances botaniques (infos sur la biodiversité, sur les impacts sur la santé animale, sur la bio-indication...) ;

- Des connaissances sur les façons « d'entretenir » des milieux ;
- Des connaissances sur les façons de mettre en place des sécurités face aux risques (cirphis, climat...) ;
- Autres connaissances importantes pour vous :

Parmi ces thématiques, pouvez-vous attribuer une note, de 0 pas du tout à 5 tout à fait, quant à votre propre maîtrise de ces notions ?

Sur des connaissances sur les animaux, pouvez-vous me dire quels sont les 3 thématiques qui vous semblent les plus importantes parmi les suivantes :

- Les leviers mobilisables pour améliorer la santé animale (plantes à tanins, délais des retours au pâturage, traitements préventifs et traitements curatifs, quels traitements réalisés une année classique et sur quels animaux...
- Connaissances sur le fonctionnement physiologiques des animaux
- Connaissances sur la conduite alimentaire des animaux, en fonction des stades physiologiques, des saisons, des modes de gestion...
- Connaissances sur l'éducation des animaux au pâturage / à la conduite alimentaire de l'éleveur
- Autres connaissances importantes pour vous :

Parmi ces thématiques, pouvez-vous attribuer une note, de 0 pas du tout à 5 tout à fait, quant à votre propre maîtrise de ces notions ?

En quoi mon travail vous paraît-il intéressant ?

6.3 Tableau des principaux résultats, par indicateurs

EBE /UMO	Productivité	EBE /ha	kg CC achetés /UGB	Auto. Fourra.	Taux de pât.	UGB /ha	% herbe SAU	% parcours SAU	TMS fourrages distribués /UGB	kg CC/UGB	kg CC/L	Frais véto moyen	Objectifs d'investissements	Auto-construction /entretien matos	Auto-construction /entretien bât	Matériel en prop	nbr j/UMO	nbr j/L ou kg viande	Circuits courts	Transfo	Date d'installation
2235	0,65	244	1027	74%	37%	0,3	40%	60%	2,91	1081	0,640	1200	Maintient +amélioration prod	1	4	40%	189	0,0396	0,5	1	2002
7335	0,32	746	520	86%	79%	1,0	86%	14%	1,00	520	0,663	325	Maintient	1	4	30%	248	0,0311	0,5	1	2000
7846	0,60	523	0	100%	62%	0,73	100%	0%	1,94	0	0,000	2000	Confort+tps T+économe	3	4	90%	231	0,0123	1	1	2002
10282	1,00	938	913	93%	64%	0,9	100%	0%	1,72	913	0,200	1150	Confort+tps T	4	4	25%	196	0,0044	0,5	1	1984
10328	0,75	449	768	84%	47%	0,7	22%	78%	2,61	768	1,333	720	Maintient +amélioration prod	0	1	5%	704	0,0783	0,5	1	2010
7605	0,66	580	646	88%	58%	0,73	70%	30%	2,04	656	0,57	1079		2	3	38%	314	0,03	0,60	1	2000
11120	1,25		478	76%	91%				0,47	478	1,300	2200	Confort+tps T	3	5	5%	285	0,0285	0,5	1	2016
15495	0,86	885	257	95%	53%	0,9	86%	9%	2,44	439	0,832	750	Maintient +amélioration prod	4	5	79%	131	0,0164	0	0	1997
19983	1,33	679	765	88%	54%	0,5	62%	38%	2,28	765	1,035		Confort	3	5	75%	223	0,0201	0,5	1	2017
23554	0,51	1016	278	94%	89%	1,2	92%	6%	0,61	278	0,889	300	Confort+gain espace	3	3	80%	191	0,0222	0	0	2014
27811	0,89	1017	154	84%	75%	1,0	61%	37%	1,31	375	0,754	680	Maintient+confort	1	2,5	85%	222	0,0166	0	0	1990
19593	0,97	899	386	87%	72%	0,89	75%	23%	1,42	467	0,96	983		3	4	65%	210	0,02	0,20	0,40	2007
29915	0,60	997	0	100%	82%	1,0	100%	0%	1,00	0	0,000	200	Confort+tps T+gain place	4	5	90%	111	0,0015	0	0	2008
32158	1,82	559	982	69%	9%	0,6	79%	0%	3,35	1895	0,134	5000	Maintient	4	0	99%	233	0,0009	0	0	2015
33101	0,92	2364	216	88%	63%	1,1	93%	0%	1,94	433	0,174	2000	Confort+tps T	3	5	40%	217	0,0039	0,5	1	2012
34040	1,00	896	399	93%	76%	1,4	100%	0%	1,26	399	0,840	1200	Maintient	2	2	2%	574	0,0230	0	0	2016
36192	0,72	1618	308	94%	24%	0,7	95%	0%	4,06	308	0,111	200	Autonomie	3	4,5	85%	255	0,0057	0,5	1	1999
33081	0,65	244	1027	74%	37%	0,96	93%	0%	2,32	607	0,25	1720		3	3	63%	278	0,01	0,20	0,40	2010